
Vincennes info
www.vincennes.fr
Février 2010
N° 653

A LA UNE

Quinze ans de collecte sélective



Ensemble, construisons notre cadre de vie !

Place Renon

Réunion publique

Lundi 8 février 2010

à 19 h 30

Club des Laitières - 27, rue des Laitières

Place Diderot

Réunion publique

Lundi 15 février 2010

à 19 h 30

École Est-Libération - 108, rue Diderot



Écouter - Imaginer - Agir







SOMMAIRE

Les tribunes publiées par les groupes du Conseil municipal n'engagent que leurs auteurs.



Vincennes Info - février 2010 – N°653
Dépôt légal : 1er trimestre 2010
ISSN 0994-8864

Directeur de la publication : Laurent LAFON
Directeur de la rédaction : Gildas LECOQ
Rédacteur en chef : Olivier TOUZEAU

Ont collaboré à ce numéro : Céline AUTHEMAYOU, Maxime DUPIN, Ludovic FERY, Sandrine FORGES, Véronique NAULIN, Armelle NEBILON. Photographies : Pierre-Yves JAN / Aurianne studio ; Thibaut PLAIRE.

Rédaction : Hôtel de ville
BP 123 - 94304 Vincennes Cedex
Mairie de Vincennes : 01 43 98 65 00
Vincennes Info : 01 43 98 65 73 – Fax : 01 43 98 67 85
Courriel : redaction@vincennes.fr

Publicité : Sandrine FORGES
Tél. : 01 43 98 65 73

Maquette : Zoran JUS JOVANOVIC
PAO : Scoop Communication
Imprimeur : Vincent Imprimeries - TOURS
Imprimé sur du papier recyclé.



Laurent Lafon,

Maire de Vincennes



© P.-Y. Jan / Aurianne studio

Vincennes Info : Monsieur le Maire, lors de votre discours des vœux, vous avez dit « ne pas regretter 2009 ». Qu'entendiez-vous par cela ?

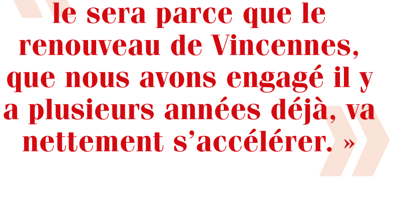
Laurent Lafon : Tout simplement que l'année 2009 fut, dans l'ensemble, très difficile pour nos concitoyens. Beaucoup d'attentes furent déçues et de nombreux Français ont été pris par le doute, parfois le désespoir et la colère. Ce sont là, hélas, les résultats de la crise économique et sociale qui a frappé le monde l'année dernière. À Vincennes, nous avons mis en place, dès les premiers signes annonciateurs, un plan municipal « Solidarité face à la crise » qui a consisté en un renforcement des aides d'urgence, un suivi personnalisé des situations les plus difficiles et la création d'un système de micro crédit pour faire face aux moments les plus délicats. Ce plan a évité à plusieurs familles de tomber dans une "trappe à la pauvreté" et nous le maintiendrons tant que la crise économique ne sera pas totalement résorbée.

V. I. : Estimez-vous que 2010 sera meilleure ? Êtes-vous optimiste ?

L. L. : Quand on dirige une collectivité comme Vincennes, il ne s'agit pas de se laisser gagner par des humeurs plus ou moins positives. L'optimisme, qui est une vertu en politique, consiste à croire que la politique que l'on propose peut changer les choses, et à croire dans ceux qui la mettent en œuvre. En ce sens, oui je suis optimiste pour 2010, et singulièrement pour Vincennes pour qui cette année sera l'une des plus importantes du mandat.

V. I. : Pouvez-vous nous dire en quoi cette année sera particulière pour Vincennes ?

L. L. : Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, j'ai indiqué que 2010 serait « une année historique pour Vincennes ». Historique, ce n'est pas un mot qu'on utilise à la légère. En 2010, le renouveau de Vincennes, que nous avons engagé il y a plusieurs années déjà, va nettement s'accélérer. Nous lancerons deux chantiers d'importance considérable : celui du nouveau centre aquatique de Vincennes et celui de la rénovation de trois quartiers, dont le centre-ville.



« Historique, l'année le sera parce que le renouveau de Vincennes, que nous avons engagé il y a plusieurs années déjà, va nettement s'accélérer. »

V. I. : Commençons par la piscine. Que pouvez-vous nous en dire ?

L. L. : Nous entrons dans la phase la plus concrète du projet puisque nous poserons la première pierre du futur édifice au mois d'avril prochain. Implantée dans le quartier du Domaine du Bois, la nouvelle piscine de Vincennes répondra à notre conception de la "ville exemplaire" en remplissant les trois exigences que nous nous sommes fixées : la meilleure qualité fonctionnelle, avec la réalisation de trois bassins pour permettre toutes les pratiques, sportives ou ludiques ; la meilleure qualité architecturale, car le projet est à la fois audacieux et harmonieux ; enfin, la meilleure qualité environnementale puisque le centre répondra aux plus exigeantes normes HQE. Le centre aquatique, que nous ouvrirons courant 2011, sera un magnifique lieu de vie pour les Vincennois.



V. I. : Vous mentionnez un second chantier « historique » pour Vincennes….

L. L. : Oui, il s'agit de la rénovation totale du centre-ville de Vincennes et de deux autres espaces clés de notre ville, la place Diderot à l'est et la place Renon à l'ouest.

Voilà plus de trente ans qu'aucun investissement majeur n'avait été entrepris dans le centre-ville. Parce que ce quartier commençait à vieillir, parce que sa qualité esthétique et fonctionnelle n'était plus optimale ni homogène, nous avons estimé qu'il était temps de faire entrer le centre de Vincennes dans le

nouveau siècle. Depuis deux ans, nous avons associé les Vincennois à l'élaboration de ce projet, et 2010 verra le centre-ville entamer sa mue : une mue de plusieurs années car ce sont des travaux d'importance, mais qui facilitera la vie de ses habitants et renforcera le charme et l'attractivité de Vincennes. Pour le dire en un mot, ce que nous allons faire, avec vous, c'est hisser le centre-ville à la hauteur de notre volonté d'exemplarité. Au final, le cœur de Vincennes sera plus beau à voir et plus pratique à vivre.

V. I. : Tous ces grands travaux amènent logiquement une question, celle de leur impact sur les finances municipales…

L. L. : La question est parfaitement légitime : non seulement les Vincennois ont le droit de savoir « où en est » leur Ville en terme financier, mais cela me donne aussi l'occasion d'illustrer ce que je considère être le modèle d'une gestion publique efficace et responsable. La situation financière de notre ville est particulièrement saine, et c'est un point que l'on ne met pas suffisamment en avant. Savez-vous qu'à Vincennes, les dépenses de fonctionnement sont contenues au strict minimum ? Savez-vous que, dans notre ville, la dette est largement inférieure à la moyenne des villes comparables et – mieux encore – que nous réduisons l'encours de la dette depuis deux ans ? Savez-vous aussi qu'à Vincennes, la pression fiscale, notamment celle qui pèse sur les ménages, est l'une des plus faibles du département ? Résultat : la plupart de nos investissements – et vous voyez combien ils sont importants – sont autofinancés. À l'heure où les déficits de l'État explosent et où certaines collectivités ont du mal à boucler leur budget, Vincennes est une ville aux finances durables et cela mérite d'être dit et répété.





© P.-Y. Jan / Auranne studio

V. I. : Comment voyez-vous l'avenir à Vincennes ?

L. L. : Je ne peux pas prédire l'avenir, mais je peux vous dire ce à quoi nous travaillons, ce qui est une manière de construire l'avenir ! Nous travaillons à renforcer notre spécificité, et notre spécificité, c'est me semble t-il la qualité de vie. Pour renforcer cette qualité de vie, nous travaillons en priorité à offrir aux Vincennois des services municipaux réactifs et performants. C'était le but, par exemple, de l'extension des horaires d'ouverture de la médiathèque, que nous avons décidé l'année dernière. Cette année, nous avons entrepris d'ouvrir un nouveau site internet : un site plus convivial, plus complet et plus participatif. vincennes.fr sera, pour chaque Vincennois, véritable guichet en ligne, ouvert 24 heures sur 24, avec des services accessibles en un clic. Ce n'est qu'un exemple.

V. I. : Que répondez-vous à celles et ceux qui s'inquiètent pour la sécurité à Vincennes ?

L. L. : Que c'est une préoccupation que nous partageons, et que nous sommes résolus à agir avec toute la fermeté nécessaire pour préserver la tranquillité des Vincennois. Aujourd'hui, Vincennes est l'une des villes, sinon la ville la plus sûre du Val-de-Marne et nous ferons tout pour le rester. Chacun sait que, désormais, la délinquance prend des formes variées, et qu'elle est très mobile. Il nous faut en permanence adapter nos méthodes et nos moyens. C'est dans cette optique que nous revoyons notre dispositif de sécurité – avec l'extension des horaires de présence de la police municipale, police municipale que nous venons de réinstaller dans un lieu plus accessible ; avec un renforcement des liens que nous entretenons avec la police nationale, avec laquelle nous allons signer, dans quelques jours, une nouvelle convention de coordination. De même, j'ai décidé d'étendre la vidéo-protection dans Vincennes, et nous engageons avec la RATP un plan pour mieux sécuriser les abords du RER.

V. I. : Vous affichez également ce même volontarisme pour le logement. En quoi les décisions de l'État concernant Vincennes valident-elles votre politique ?

L. L. : La réponse est simple : en tout point. Regardez la situation de départ : Vincennes était l'une des villes de France avec le moins de logements sociaux, c'est aussi la ville la plus dense du pays, c'est-à-dire l'une de celles qui est la plus bâtie : il n'y a plus, ou extrêmement peu, de terrains à bâtir. En dépit de cela, nous sommes parvenus à construire plusieurs centaines de logements sociaux en quelques années, pour les personnes qui en ont le plus besoin. Ce dynamisme n'est pas passé inaperçu : l'État a décidé de souligner, je cite, « l'exemplarité de Vincennes » en abaissant le nombre légal de logements sociaux à construire dans les trois prochaines années. L'État a pris cette décision en raison – et en raison seulement – de l'importance de nos efforts et de l'absence de foncier disponible. C'est une décision sans précédent : notre ville est la seule en France à bénéficier de cette mesure, une mesure qui vise à adapter une politique nationale, que nous soutenons sans réserve, à une situation particulière, celle de Vincennes.


© Studio Plaire

V. I. : Cette action vous tient à cœur…
L. L. : Oui, car un esprit de solidarité doit régner dans une ville, si on veut que la communauté de femmes et d'hommes qui la compose partage un sentiment commun d'appartenance. Que vaudrait une ville embellie, équipée, modernisée, sans le sens de l'équité ? Nous entendons être présents, à l'écoute et surtout agir pour les plus fragiles d'entre nous, ou pour celles et pour ceux qui éprouvent des difficultés particulières. Agir pour plus d'équité, c'est par exemple réformer, comme nous l'avons fait en 2009, le quotient familial, et c'est, en 2010, l'étendre par exemple aux séjours de vacances. Agir, c'est développer une politique d'accueil en faveur des personnes handicapées, et nous mettrons en place cette année, en partenariat avec l'association les Papillons Blancs, un service innovant de soutien éducatif, thérapeutique et médical pour les enfants déficients intellectuellement scolarisés dans les écoles maternelles de Vincennes.

V. I. : Avez-vous d'autres d'exemples ?
L. L. : Ils ne manquent pas, notamment pour les personnes âgées qui ont une place importante dans notre ville. Nous avons été la première ville de France à proposer un dépistage gratuit des troubles de la mémoire et des maladies liées à l'âge, une politique qui vient d'être saluée par l'État qui a décidé de soutenir notre "Centre Mémoire". Mais agir, c'est aussi innover pour répondre aux évolutions de la société. Je vais prendre un exemple très parlant : chacun sait que de plus en plus de parents se sentent démunis face aux maux, parfois complexes et douloureux, qui affectent les enfants et en particulier les adolescents, comme les addictions, les comportements à risques, les troubles de l'alimentation et du comportement. Nous créerons donc cette année à Vincennes une "école des parents" parce qu'être parent, nous le savons tous, ce n'est pas toujours simple.

V. I. : La municipalité a beaucoup mis en avant au printemps dernier sa politique environnementale. Cela est toujours d'actualité ?
L. L. : Oui, naturellement ! Vincennes est entrée, de manière résolue, dans l'ère de la croissance et du développement durables. Nous n'avons pas attendu les sirènes médiatiques de Copenhague pour agir : nous avons été parmi les premières villes de France à engager les services municipaux dans des actions concrètes, destinées à préserver l'environnement. C'était le plan Éco-administration.

« Nous travaillons à renforcer notre spécificité, et notre spécificité, c'est la qualité de vie. »

Désormais, cette démarche est généralisée à toutes nos activités et à toutes nos politiques. 2010 est ainsi l'année de l'élaboration de notre Agenda 21, inédite par son ampleur puisque chaque Vincennois est appelé à se prononcer et à y participer. C'est dans ce cadre que nous réaliserons, dès cette année, une thermographie aérienne, en lien avec les villes voisines, ce qui permettra à chacun de connaître les performances énergétiques de son logement. C'est dans ce cadre aussi nous mènerons le bilan carbone des bâtiments municipaux et que nous introduirons le bio dans les cantines scolaires.

V. I. : Quels sont les autres projets qui marqueront l'année à Vincennes ?
L. L. : Ils sont nombreux, à commencer par les Rencontres internationales de cinéma et Festival America en septembre, mais je voudrais m'arrêter un instant sur l'ouverture à l'international. Vincennes s'engagera pour la première fois cette année dans la coopération décentralisée : nous travaillons à en faire une vraie réussite. Nous avons choisi l'Éthiopie, et la ville de Gondar, riche d'un passé prestigieux, dans laquelle nous interviendrons pour aider à la mise en valeur du patrimoine avec l'objectif de stimuler le développement économique local.

V. I. : Et qu'en est-il du projet de Musée de l'histoire de France au château et de la rénovation du zoo ?
L. L. : Ce sont deux sujets qui demandent à la fois de la volonté et de la persévérance : à cet égard, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont soutenu la municipalité dans ces deux batailles, au demeurant très pacifiques.
S'agissant du musée, soyons clairs : nous menons une partie serrée. Parce que l'installation d'un musée national aurait un impact extrêmement fort sur la notoriété de Vincennes et, au-delà pour tout notre département, et parce qu'il est indispensable de donner enfin un projet culturel à ce monument, je me suis rendu à plusieurs reprises à la présidence de la République afin de plaider la cause du château. Dans cette démarche, de nombreuses villes et de nombreux élus nous ont soutenus. À ce jour, rien n'est encore décidé, et Vincennes fait partie des trois sites les plus souvent évoqués.
Quant au zoo, vous savez les difficultés spécifiques de ce dossier qui exige un investissement très important : je souhaite que nous continuions à nous battre, tous ensemble, – élus, associations, partenaires privés et vous tous qui êtes attachés à ce lieu emblématique – pour qu'une issue positive soit trouvée. Et croyez bien que la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche est particulièrement sensibilisée sur ce dossier. Vous le voyez, il en est des vœux comme des projets : ils ne manquent pas pour Vincennes !

Quand janvier conjugue tradition et modernité…

Des vœux riches en projets

Dans la grande salle des Fêtes de l'hôtel de ville, les mains se réchauffent peu à peu. Pour assister aux vœux du maire et du conseil municipal, les Vincennois ont bravé le froid glacial. Pour beaucoup d'habitants, c'est un rituel, un rendez-vous immuable et immanquable. *« Nous habitons Vincennes depuis vingt ans,* racontent d'une même voix Annie et Jean-Claude. *Nous venons tous les ans, sans exception ! C'est l'occasion de s'informer et de comprendre ce que le maire veut entreprendre pour notre ville. Et puis, c'est une façon de le soutenir, de l'encourager. Si personne ne venait, cela serait un peu tristounet ! »*
Pas moins de 1 200 Vincennois ont fait le déplacement (**1-3**), et plus de 200 Internautes assistent aussi, de chez eux, à ce rendez-vous diffusé pour la première fois en direct sur vincennes.fr. Pendant le discours, les oreilles sont attentives. *« 2009 est terminée, tant mieux ! »* souligne le maire. Pour 2010, les projets s'annoncent nombreux : construction du nouveau centre aquatique, poursuite du projet de ville, ou encore tout nouveau site Internet, inauguré à l'occasion de cette cérémonie des vœux. *« Nous apprécions ce volontarisme,* se réjouissent Lucie et Daniel, jeunes Vincennois installés depuis un an dans la ville. *Nous sommes sensibles à tout ce qui touche à la qualité de vie. C'est pour cela que nous avons choisi Vincennes. Et puis, nous utilisions beaucoup l'ancienne version du site Internet, pour nos démarches administratives. Nous allons donc découvrir le nouveau site avec intérêt ! »*
Une possibilité offerte dans les salons de l'hôtel de ville, où des postes informatiques avaient été installés. Les Vincennois présents ont aussi pu voir ou revoir les panneaux d'exposition concernant la future piscine et les aménagements du centre-ville prévus dans le cadre du projet de ville (**4**).
Durant les premiers jours de janvier, le maire et la municipalité ont également accueilli les acteurs de la sécurité, les professions libérales, acteurs de la santé, acteurs économiques, et les gardiens d'immeubles.

Galette : les enfants à la fête

Autre tradition respectée en ce début d'année, celle de la galette (**5-6**). Petites, géantes, striées ou quadrillées : il y en a eu pour tous les goûts ! Les élèves de CP et leurs parents sont venus nombreux savourer les recettes des dix boulangeries vincennoises associées à l'évènement : Blivet, Derly, Petit, Brault, Pavard, Le fournil de Franck, Papa gâteau, L'Épicurienne, la Flûte Gana et En cas de Campagne. Michel Chariot, président de la chambre des boulangers du Val-de-Marne, a remercié en guise d'introduction le travail du « commerce de proximité numéro un », rappelant les distinctions remportées par les boulangers vincennois aux concours régionaux. Le maire a ensuite coupé les premières parts de la galette géante et donné le coup d'envoi à un festin qui allait couronner de nombreux rois et reines… **CA / LF**



1

2

© P.-Y. Jan / Aurianne studio



VŒU
UX 2010
PROJET DE VILLE
4
5
6
3


© P.-Y. Jan / Aurianne studio

Pass GRL

Vincennes lutte contre les logements vacants

En février, Vincennes sera la première ville du Val-de-Marne à signer un accord partenarial pour la mise en œuvre du dispositif de garantie des risques locatifs GRL®. Explication.

Dans un contexte immobilier particulièrement tendu, il est difficile pour de nombreux ménages d'accéder à un logement locatif privé. Pour pallier ces difficultés, la Ville poursuit son effort en matière de construction de logements sociaux (lire p. 11). Mais elle s'apprête aussi à favoriser, par un nouveau dispositif, le logement des ménages qui ne peuvent répondre aux exigences des bailleurs.

À Vincennes, les logements vacants représentent environ 5 % du parc privé, pour des motifs variés : problème d'indivision, logements réservés pour la famille, refus du propriétaire suite à une mauvaise expérience… Aux côtés des dispositifs déjà créés à Vincennes (OPAH, Programme social thématique), des outils peuvent sécuriser les bailleurs privés et les inciter à remettre leurs biens sur le marché : c'est tout l'objet de la Garantie universelle des risques locatifs (GRL®), autour de laquelle la ville de Vincennes, l'APAGL (association pour l'accès aux garanties locatives) et CIL Logeo ont décidé de signer un accord de partenariat.

Une première dans le Val-de-Marne

Et cet accord, qui sera officialisé en février, constitue une première dans le département. Concrètement, la GRL® permet de couvrir les impayés de loyers, la remise en état du logement en cas de détérioration par le locataire et la prise en charge des frais en cas de contentieux : les bailleurs peuvent ainsi plus facilement louer à des ménages qui ne présentent pas toutes les garanties de solvabilité ou de caution. Aux côtés de ses partenaires, la Ville assurera la prise en charge financière du coût de l'assurance GRL® pour les bailleurs privés qui s'engagent à louer leurs biens aux ménages éligibles, et mettra en place un point d'accueil, chargé de l'aide au montage des dossiers. Sur trois ans, la Ville, l'APAGL et CIL Logeo se fixent un objectif annuel de 70 logements locatifs privés mobilisés avec la GRL®. *Vincennes Info* reviendra dans son prochain numéro sur les modalités pratiques d'application de ce dispositif novateur.

Seniors

La maison de retraite intercommunale s'offre une nouvelle jeunesse

L'inauguration de l'établissement d'hébergement intercommunal pour personnes âgées Hector-Malot, à Fontenay-sous-Bois, a eu lieu le 10 janvier.


© P.-Y. Jan / Aurianne studio

Avec une capacité d'accueil de 228 lits et des locaux à la pointe de la modernité, l'EHPAD[1] Hector-Malot, à Fontenay-sous-Bois, s'impose comme un formidable espace de vie à destination des personnes âgées. Créé en 1892 pour accueillir les seniors de Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Saint-Mandé et Vincennes, cet établissement a traversé le siècle et souffrait d'une dégradation qui nécessitait une refonte totale. Sous l'impulsion des quatre communes et grâce à une convention tripartite passée entre l'État, le Conseil général et la maison de retraite, l'établissement a été totalement repensé (32 millions d'euros d'investissements).


© P.-Y. Jan / Aurianne studio

Un établissement de référence

Aux côtés de ses homologues Jean-François Voguet pour Fontenay, Patrick Beaudouin pour Saint-Mandé et Dominique Voynet, représentée, pour Montreuil, du président du Conseil général Christian Favier et du sous-préfet Olivier du Cray, Laurent Lafon s'est réjoui que les seniors aient ainsi accès à *« un établissement fonctionnel, spacieux et chaleureux qui leur permet de retrouver un quotidien proche de celui dont elles disposaient à leur domicile »*. Treize espaces de vie, dont quatre unités pour personnes extrêmement dépendantes, ainsi qu'un accueil de jour contribuent à des conditions de confort et de sécurité optimales. *« La présence permanente de personnel médical, les chambres individuelles de 25 m² avec salle de bains privative, les cuisines dans chaque unité et l'ensemble des aménagements tendent au bien-être des résidents »*, expliquait Richard Tourisseau, directeur de l'établissement.

Prochaine étape, la réfection de l'établissement de la Dame-Blanche, en bordure du bois de Vincennes, dont les résidents seront provisoirement transférés à Hector-Malot afin de permettre la rénovation totale des lieux d'ici 2012. **MD**

1. Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Logement

De nouveaux logements sociaux à Vincennes

Le 21 janvier a eu lieu la pose de la première pierre de l'immeuble de logements sociaux qui doit voir le jour, pour l'Office Public de l'Habitat de Vincennes, au 37, rue de Montreuil – à l'emplacement de l'ancien théâtre Paris-Vincennes, désaffecté depuis de nombreuses années. L'opération, qui a bénéficié d'une subvention de la Ville, et de la garantie par celle-ci de l'emprunt contracté par l'OPH auprès de la Caisses des dépôts et consignations, doit permettre à huit logements sociaux supplémentaires de voir le jour (cinq en prêt locatif à usage social – PLUS –, et trois en prêt locatif aidé d'intégration – PLAI). Et, le 25 janvier, à l'occasion des vœux


© Studio Plaire

de l'Office public de l'habitat, l'immeuble situé 97, rue de la Jarry était inauguré : une nouvelle construction qui compte quant à elle huit PLUS et trois PLAI. Des logements qui, additionnés aux 63 logements livrés ces derniers mois, et aux nombreuses autres opérations initiées à


© P.-Y. Jan / Aurianne studio

Vincennes et réparties de manière diffuse sur l'ensemble du territoire communal, permettront de grossir le taux de logements sociaux à Vincennes (7,25 % pour 2009, soit 1 779 logements – contre 5,62 % en 2002).


© OPH Vincennes

Un pot convivial a clos la projection du film.

Des locataires à l'écran

Le 13 janvier, l'Office public de l'habitat (OPH) de Vincennes proposait, salle Robert-Louis à Cœur de ville, une projection originale : celle du film *Parties communes*, réalisé par Aurélien Grèzes. Durant plusieurs semaines au printemps 2009, il a interviewé les habitants du 38/50, rue Defrance à propos du départ à la retraite de leurs gardiens, Jocelyne Lesage et Jean Delval. Résultat de ce travail : un film d'une heure, somme de témoignages, sérieux ou drôles, toujours émouvants, avec chansons et musique. Au-delà des témoignages sur le travail et les qualités des gardiens nouvellement retraités, le film présente la variété des habitants de ce petit bout de ville géré par l'OPH – des habitants de leur aveu même satisfaits de vivre dans cette résidence d'où se dégage beaucoup d'humanité. La projection s'est déroulée en présence d'une centaine de personnes, locataires, voisins, personnels de l'OPH de Vincennes et de son président, Pierre Lebeau, et des premiers intéressés, Mme Lesage et M. Delval. Film disponible en DVD auprès du producteur Baiacedez (baiacedez.com).

Social

La Ville poursuit son plan d'action contre la crise

En mars dernier, la municipalité mettait en œuvre un ensemble de mesures destinées à venir en aide aux ménages confrontés aux conséquences de la crise économique et notamment à des problèmes financiers.
Parmi les mesures prises, la création, au Centre communal d'action sociale (CCAS), d'un **prêt d'honneur à taux zéro**, destiné à soulager les bénéficiaires par exemple pour des dépenses de la vie quotidienne ou pour une aide à la réinsertion. Au total, 13 prêts ont été accordés pour un montant de 11 500 €.
Le CCAS avait aussi créé de nouvelles **tranches d'aides** dans le cadre des

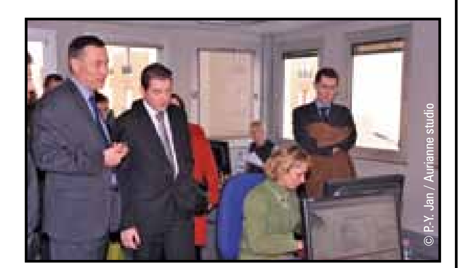


secours permanents qu'il accorde aux plus de 65 ans, et il est prévu une **permanence économique et sociale**, pour apporter aux personnes qui le souhaitent des conseils dans la gestion de leur budget.
En ce début d'année, les **allocations mensuelles** destinées aux seniors aux faibles ressources et les allocations chauffage ont été augmentées respectivement de 10 et 5 %. Enfin, dans tous les cas, *« le CCAS et la municipalité continuent également d'étudier avec soin et bienveillance toutes les situations »*, rappelle Nicole Rossignol, adjointe au maire chargée des Solidarités.

Contact : CCAS – 70, rue de Fontenay
Tél. : 01 43 98 67 34. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h (17 h le vendredi).

En bref

Visite à Vincennes de Jean-Marie Bockel


© P.-Y. Jan / Aurianne studio

Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Justice, s'est rendu ce jeudi 7 janvier au Service d'aide au recouvrement des victimes d'infractions (SARVI), situé 64, rue Defrance à Vincennes. Il y a rencontré, ici aux côtés du maire Laurent Lafon, les agents de ce service qui aide les victimes à faire exécuter les décisions de justice leur accordant des dommages et intérêts, lorsqu'elles n'ont pas pu obtenir la réparation intégrale de leur préjudice, auprès notamment de sociétés d'assurance.

Journée du droit

À noter dès maintenant : la ville de Vincennes organise le **vendredi 26 mars** prochain, de 13 h à 17 h, une Journée du droit, sous forme d'ateliers-consultations, avec des avocats, notaires, huissiers, experts-comptables, autour de divers thèmes : droit civil, commercial, droit des baux, de la famille, successions… Plus d'informations dans notre prochain numéro.

Petite enfance

À Vincennes, les commissions d'attribution des places en crèche sont ouvertes au public. La prochaine commission aura lieu salle des Académiciens (Cœur de ville) le **mardi 9 février** à 14 h. Par ailleurs, des Points info petite enfance sont organisés régulièrement pour présenter aux familles les modes d'accueil à Vincennes ; prochain rendez-vous le 15 avril à 19h salle Robert-Louis.
Enfin, côté loisirs, la 5e édition de la Semaine petite enfance, se déroulera du 20 au 27 mars autour du thème « Allez les p'tits, à la ferme ! ».

Enfance

Le quotient familial s'étend aux séjours

En ce début d'année, voilà une nouvelle qui devrait répondre aux attentes de nombreux parents : les tarifs des séjours proposés aux petits Vincennois sont désormais modulés suivant le quotient familial.


© Ville de Vincennes

Régulièrement, la ville de Vincennes propose un large choix de séjours de vacances aux enfants et aux jeunes de 4 à 17 ans. C'est ainsi que quelque 240 jeunes Vincennois partent ce mois-ci en séjour d'hiver dans le centre de vacances de la ville à Habère-Poche, en Haute-Savoie. Chaque année, plus de 620 enfants et jeunes partent ainsi en vacances grâce à la Ville ! Les prochains séjours, proposés au printemps, seront les premiers à bénéficier d'une nouvelle mesure votée en décembre par le Conseil municipal : l'application du quotient familial aux tarifs des séjours. « *L'objectif est tout simplement de permettre une meilleure adéquation entre la situation familiale et financière des parents et le tarif appliqué, et de favoriser l'accès de tous les enfants aux séjours et aux classes d'environnement* », explique Annick Voisin, ajointe au maire chargée de la famille et de la vie scolaire.

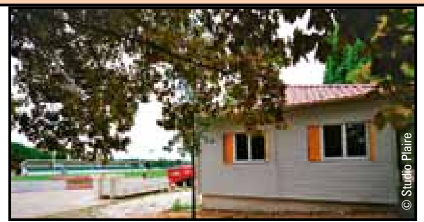
Un outil cohérent de solidarité sociale

Dans un souci de cohérence et de simplification des démarches administratives pour les familles, le barème mis en place est identique à celui appliqué à la Caisse des écoles pour les prestations périscolaires : il est calculé de la même manière et prend en compte les mêmes éléments. Les familles ayant fait calculer pour l'année en cours leur quotient familial pour les activités périscolaires n'ont donc pas à procéder à un nouveau calcul ; pour les autres, tous les renseignements utiles sur cet outil de solidarité sont disponibles dans le guide Enfance jeunesse et sur le site vincennes.fr.
Enfin, comme auparavant, une aide financière spécifique pourra être octroyée par le Centre communal d'action sociale aux familles les plus modestes.

Séjour de printemps 2010

Un séjour au centre d'Habère-Poche (Haute-Savoie) pour les 6-12 ans aura lieu du samedi 17 au samedi 24 avril (8 jours contre 7 l'an passé). Au programme, un grand jeu d'enquête tout au long du séjour mais aussi des jeux extérieurs et des veillées. Le bulletin de préinscription (situé au centre de ce magazine ainsi que dans l'Espace famille sur vincennes.fr) doit être rempli et renvoyé avant le samedi 27 février.
Le tarif s'établit comme suit :
Tranche A : 128 € ; tranche B : 144 € ; tranche C : 160 € ; tranche D : 176 € ; tranche E : 192 € ; tranche F : 200 € ; tranche G : 224 € ; tranche H : 240 €.
Non Vincennois : 320 €.
Pour mémoire, le tarif unique du séjour proposé en 2009 était de 269 €. Sans calcul du quotient, le tarif maximum sera appliqué.
Renseignements au 01 43 98 67 96.





Solidarité

Mission Bois de Vincennes : prolongation demandée

Devant l'urgence sociale de la situation des sans-abri du bois de Vincennes, la ville de Vincennes avait décidé, à l'initiative du maire Laurent Lafon, de participer à la Mission bois de Vincennes, aux côtés de la ville de Paris et du ministère du Logement. C'est ainsi qu'en 2009, Vincennes a versé à l'association Emmaüs, maître d'œuvre de ce dispositif, une subvention exceptionnelle de 15 000 € spécifiquement pour cette mission, et créé, au parc municipal des sports, un local dédié aux besoins des travailleurs sociaux. Vincennes a aussi mobilisé l'énergie des autres villes riveraines du Bois en ce sens. Grâce à Emmaüs, de nombreux sans-abri ont été accompagnés vers des solutions pérennes de réinsertion ou ont pu être hébergés dans des centres spécialisés pendant les grands froids.
Mais la convention de 15 mois qui lie l'État, Paris et Emmaüs depuis janvier 2009 touche à sa fin : la maire de Vincennes a écrit à son homologue parisien afin d'appeler de ses vœux sa prolongation d'un an. Le cas échéant, la Ville proposera, lors d'un prochain conseil municipal, l'attribution d'une nouvelle subvention exceptionnelle de 15 000 € afin de permettre à Emmaüs de remplir ses missions dans le Bois.

Équipements publics

Premiers coups de pioche pour la piscine

Fin janvier, les premiers engins de chantier sont arrivés sur le terrain du futur centre aquatique de Vincennes, à l'est de la ville, préfigurant les travaux qui vont s'y dérouler tout au long de l'année. Le nouveau centre comprendra trois bassins : l'un de natation de 25 x 15 m (6 lignes d'eau), un bassin d'apprentissage de 250 m² et une pataugeoire. Des vestiaires prévus pour accueillir plusieurs classes simultanément, un espace forme (spa, hammam, solarium…) et un parking intégré (voitures et vélos) compléteront cet équipement qui conciliera tous les usages – détente en famille, entraînements sportifs et remise en forme. Rappelons aussi que sa construction répondra à des objectifs de haute qualité environnementale : gestion de l'eau ou de l'énergie, confort acoustique, visuel et olfactif, toiture végétalisée…



Voirie

De nouveaux espaces bientôt apaisés

Trois nouveaux secteurs de la ville doivent être prochainement transformés en espaces apaisés, pour faciliter la cohabitation des différents usagers de la route. Les aménagements envisagés feront l'objet d'expositions destinées aux riverains début mars :
- rue Crébillon d'une part, et rue de la Liberté et avenue de Vorges, d'autre part : mercredi 10 mars à partir de 18 h 30 à Cœur de ville ;
- le quartier du Domaine du Bois par ailleurs : le jeudi 11 mars à partir de 18 h 30 salle du Domaine du Bois (8, avenue des Murs-du-Parc).

Changement de sens rue Mirabeau

Le sens de circulation de la rue Mirabeau, dans la section rue de l'Union – avenue de la République, doit être inversé en mars dans le cadre d'un test. Les travaux préalables nécessaires seront effectués en février.

Métro

Fermeture pour travaux

Dans le cadre des travaux d'automatisation de la ligne 1, le trafic est interrompu à partir de 22 h entre Nation et Château de Vincennes à compter du 1er février, du dimanche soir au jeudi soir. Des bus de remplacement sont mis en place aux mêmes horaires que le métro. Les métros circuleront normalement en soirée tous les vendredis, tous les samedis, et exceptionnellement le jeudi 25 février. Le trafic sera en revanche entièrement interrompu du dimanche 21 au matin au mercredi 24 inclus.

Urbanisme

ZPPAUP : une enquête pour la qualité de ville

Les inventaires déjà menés des ambiances urbaines et des immeubles remarquables de Vincennes montrent que les édifices vincennois, témoignages de l'histoire urbaine de la ville, méritent une protection adaptée. Consciente du potentiel en matière économique, environnementale, et de qualité de vie, du patrimoine architectural local s'il est bien préservé et mis en valeur, la municipalité a souhaité se doter d'un outil de gestion moderne en créant une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) sur son territoire.
Il s'agit avant tout de mieux connaître ce qui ressort véritablement du patrimoine vincennois, d'identifier et d'évaluer les risques de dégradations et d'altération, et de rechercher les moyens réglementaires les mieux adaptés pour les résoudre à long terme. Au final, ces études et les mesures à prendre seront présentées de façon claire, lisible et pédagogique pour être plus facilement applicables.
Confiée à l'agence d'urbanisme et d'architecture Bailly-Leblanc associée au Pact 94, la mission d'étude préalable à la création de cette zone est en cours : une mission qui demande une recherche documentaire et des enquêtes de terrain. Ne vous étonnez donc pas si vous rencontrez quatre architectes et un paysagiste arpentant les rues de la ville le nez en l'air (cf. *Vincennes Info* n° 652)… Dès les premières synthèses de leurs investigations et tout au long de l'élaboration de la ZPPAUP, *Vincennes Info* reviendra sur son avancement et ses conclusions.

Le conseil du mois

Isolation : pourquoi pas vous ?

Les logements vincennois vont être regardés à la loupe… du ciel ! En effet, Vincennes fait actuellement photographier les toits de la ville grâce à un avion équipé d'une caméra infrarouge. Le but de cette étude thermographique, pilotée par Vincennes et qui portera sur plusieurs communes du secteur, est d'identifier les bâtiments qui gaspillent le plus d'énergie et d'y réaliser des travaux d'isolation : les résultats seront connus et publiés dans le courant de l'année.

« *Si vous avez un sentiment d'inconfort dans un logement du fait de parois froides, c'est que l'isolation n'est pas suffisante* », expliquent les conseillers de l'agence locale de l'énergie MVE. Les chantiers prioritaires sont les fenêtres et les murs : un double vitrage performant limite considérablement les pertes en plus de réduire les nuisances sonores ; quant aux murs, un large choix de matériaux plus ou moins écologiques existe mais il faut privilégier la performance. C'est aussi une question de budget : souvent plus efficace, l'isolation par l'extérieur est plus chère – et nécessite l'autorisation de la copropriété et de la mairie car de tels travaux modifient l'aspect extérieur du bâtiment. Enfin, des idées simples peuvent s'avérer utiles : enduits isolants, rideaux bien épais, surfaces réfléchissantes derrière les radiateurs… Reste à chauffer le logement sans trop de gaspillage avec une bonne ventilation et des systèmes de chauffage performants et adaptés de type chaudière gaz à condensation ou pompe à chaleur. **LF**


© Studio Plaire

Agenda 21

Une administration engagée durablement

Depuis plusieurs mois, l'élaboration de l'Agenda 21 retient l'attention des Vincennois : un sujet qui est l'affaire de tous, et qui demande que chacun contribue à l'effort collectif. Sur ce terrain, l'administration municipale n'est pas en reste et a choisi de donner l'exemple.

Plantations moins gourmandes en eau, désherbage à la main, utilisation réduite des produits chimiques… Il y a déjà quelque temps que les habitants constatent l'évolution des pratiques des agents du service Espaces verts. Mais l'engagement de la Ville sur la voie du développement durable va bien au-delà… Dès 2006, le Conseil municipal s'est engagé à mettre en place une charte interne afin de rendre l'administration vincennoise plus éco-responsable. Trois ans après l'adoption de cette charte, l'heure est au bilan.

Comme les Vincennois, le personnel de la Ville est sensibilisé à consommer mieux ou moins et à agir au quotidien : éteindre les appareils électriques plutôt que les mettre en veille, jeter séparément papier et autres déchets dans les 300 corbeilles de bureau sélectives… Des aménagements ont eu lieu afin d'économiser au maximum l'eau et l'énergie. Ainsi, trois quarts des sanitaires de la ville sont maintenant équipés de robinets et de lumières avec détecteurs de présence.


© Ville de Vincennes

Des objets anodins de la vie quotidienne dans les locaux municipaux qui contribuent au développement durable : un robinet à cellule infrarouge et une corbeille de bureau adaptée au tri.

Actions conjuguées au présent et au futur

Un des secteurs où Vincennes a fait les plus nets progrès concerne le volume de papier consommé. Les agents municipaux impriment le strict nécessaire et le plus possible en activant la fonction recto-verso. Résultat, le volume d'impression a diminué de 7,5 % entre 2006 et 2007, puis de 17 % supplémentaires entre 2007 et 2008 ! Par ailleurs, de plus en plus de procédures administratives passent maintenant par internet, et pas seulement pour les citoyens. Mise en place en 2006, la numérisation des états de paie a permis d'économiser près de 35 000 feuilles de papier A4 par an. En 2010, Vincennes prévoit la même opération pour ses factures…

Aujourd'hui, la première mouture de la charte interne est donc achevée, et a atteint la plupart de ses objectifs. Mais les efforts ne vont pas s'arrêter là. Car dans le cadre de son Agenda 21 en élaboration, la Ville s'est dotée d'une Charte 21 interne pour 2009-2013. Avec un seul but : l'exemplarité des services municipaux. **LF**

Point info énergie

Les Points info énergie, proposés avec l'agence locale Maîtrisez votre énergie, sont des rendez-vous réguliers qui permettent de se renseigner sur les équipements qu'il est possible de mettre en œuvre chez soi pour économiser l'énergie, les aides dont il est possible de bénéficier… Prochain rendez-vous le samedi 13 mars à Cœur de ville, de 10 h à 13 h.


Projet de ville : rendez-vous en février pour les quartiers Renon et Diderot.

Projet de ville

Les quartiers Renon et Diderot se dévoilent

Dans le cadre du projet de ville, trois quartiers bénéficient d'une attention particulière : le centre-ville, la place Diderot et ses abords à l'est de la ville et le secteur de la place Renon à l'ouest. Le centre-ville a été l'objet d'une importante réunion publique et d'une exposition présentée fin 2009, et qu'il reste possible de consulter sur le blog projetsurbains.vincennes.fr. En février, les aménagements envisagés pour les deux autres quartiers sont à leur tour sous les feux de l'actualité, avec deux réunions publiques au cours desquelles seront présentés les projets.

- Quartier Renon : réunion publique le **lundi 8 février** au club des Laitières (27, rue de Laitières) à **19 h 30**.
- Quartier Diderot : réunion publique le **lundi 15 février** à l'école Est-Libération (106, rue Diderot) à **19 h 30**.

Dans le courant du mois de mars, dans chacun de ces quartiers, une exposition des esquisses et plans du projet de ville sera proposée. Les différents documents présentés seront aussi mis à la disposition des Vincennois sur le blog projetsurbains.vincennes.fr.

Nouveau

Des objets à l'âme vincennoise

Depuis le mois de septembre, pour répondre à une demande croissante, la ville de Vincennes a mis en place la possibilité pour les habitants ou les touristes d'acheter des objets à l'effigie de Vincennes. *« Cette démarche contribue à la promotion de l'image de Vincennes, qui accueille un nombre croissant de touristes »*, explique Odile Séguret, adjointe au maire chargée de l'attractivité du territoire et du développement durable. *« Mais la préoccupation qui est la nôtre dans le cadre du futur Agenda 21 n'est pas absente de cette initiative, puisqu'un certain nombre de ces objets sont issus de matériaux recyclés »*, poursuit l'élue. C'est ainsi que des sacs besaces – au succès déjà confirmé – ont été conçus à partir des bâches et kakemonos qui avaient décoré les rues de la ville pendant l'Année du château, célébrée en 2007 pour la réouverture du donjon. Ces produits sont vendus, dans un premier temps, au sein de l'hôtel de ville, auprès du service Relations publiques, et proposés à la vente lors de manifestations ponctuelles : cela a été le cas à l'occasion de la semaine Objectif 21, par exemple. Par ailleurs, dans le courant de l'année, un catalogue de ces articles sera mis en ligne sur le site internet vincennes.fr, permettant aux acheteurs intéressés de les commander et de payer directement sur internet.


© Studio Plaire
Des sacs besaces conçus à base de matériaux recyclés.

Objet	Prix
Parapluie	8 €
Sac besace en bâche recyclée	35 €
Sac à dos	14 €
Tee-shirts	10 €
Casquette	6 €
Conférencier et stylo bille (matériaux recyclés)	15 €
Bloc-notes en albâtre (matériaux recyclés)	6 €
Stylo bille	1 €
Montre bracelet cuir bleu	18 €
Clé USB	12 €
Monopoly « Vincennes »	45 €
Jeux de 54 cartes	2,50 €
Petite cuillère en métal argenté	5 €
Porte-clefs	5 €
Livre *Carnets de voyage*	17 €
Livre *Parcours du Patrimoine*	6 €

Prix de vente nets de toute taxe, hors frais de port. Remises de 5 % pour 20 à 49 exemplaires achetés et 10 % au-delà de 50 exemplaires.

Express



12 600 : c'est le nombre total de personnes qui sont venues chausser les patins place de l'hôtel de ville en décembre dernier. La patinoire a ainsi connu une affluence supérieure de 10 % à ses scores de l'an passé.

122 ravalements ont été autorisés en 2009 à Vincennes : 78 d'entre eux concernent des immeubles de « catégorie 2 », c'est-à-dire considérés comme sales.



Marraine du 12e Régiment d'Artillerie de Haguenau, qui fut installée de 1870 à 1914 au Fort de Vincennes, la Ville ne parrainait plus d'unité suite à la dissolution récente de ce régiment. Sur proposition du général Irastorza, c'est désormais le 16e bataillon de chasseurs à pied, installé à Saarburg et prochainement à Bitche, que Vincennes aura l'honneur de parrainer.

Le jeune Vincennois Aurélien Gassani et son coéquipier Sébastien Billy, étudiants à l'ESG, s'élanceront le 18 février au volant de leur 4L sur les pistes du désert marocain dans le cadre de la nouvelle édition du raid humanitaire qu'est le 4L Trophy.

Du 1er au 3 février, le lycée Hector-Berlioz accueille le séminaire national du BTS assurance, réunissant des professeurs inspecteurs venus de toute la France pour débattre de la formation et de la certification dans cette filière ; une manifestation à laquelle sont associés les assureurs de Vincennes (agents, courtiers, fonds de garantie).

Les retraités de la résidence du 70 rue de Fontenay ont pu assister, le 10 janvier dernier, à l'enregistrement de l'émission de France 2 *Vivement dimanche*, présentée par Michel Drucker, et dont l'invitée était la comédienne Michèle Bernier.

Exilé en France à la suite des événements de 1989, Cai Chongguo a dû fuir la Chine, pour échapper à un emprisonnement annoncé. Installé à Vincennes depuis plusieurs années, il revient pour *Vincennes Info* sur son parcours hors du commun.

Cai Chongguo : de Tiananmen à Vincennes

L'image a fait le tour du monde. Un homme, seul face à un char, symbole de la révolte de la jeunesse chinoise. Cai Chongguo était présent place Tiananmen le 4 juin 1989. Il a vécu les événements de l'intérieur et les a d'ailleurs relatés dans un ouvrage publié en 2009 et sobrement intitulé *J'étais à Tiananmen*. C'était il y a vingt et un ans et les souvenirs demeurent pourtant frais dans la mémoire de ce réfugié politique.

Originaire de Wuhan, où il vit le jour en 1955, Cai Chongguo grandit dans cette grande ville de province avant d'être envoyé par les autorités chinoises découvrir la vie à la campagne et dans une usine. Quatre années au cours desquelles il développe son esprit critique. « *À l'adolescence, j'ai voulu savoir ce que disait exactement Marx, et j'ai alors réalisé que ses écrits étaient bien éloignés du maoïsme que nous vivions au quotidien.* » Il se rend aussi compte que la vie de ses concitoyens n'est pas celle que décrivent alors les autorités… Après avoir obtenu une thèse de philosophie, il devient professeur et commence parallèlement à écrire des essais politiques et philosophiques. « *Avec d'autres intellectuels chinois, nous étions persuadés que nous pouvions faire évoluer les attitudes sans pour autant remettre en cause tout le système. D'ailleurs, à cette époque, je n'étais pas considéré comme un dissident mais plutôt comme un révolté. Mes essais étaient publiés, mais j'étais surveillé par le régime* », explique Cai Chongguo. En 1984, il crée une revue politique qui paraîtra durant trois ans avant d'être censurée pour avoir abordé des sujets tabous, comme la liberté de la presse. En 1989, il prend naturellement part, dans sa ville puis à Pékin, aux manifestations. « *Le 4 juin 1989, j'ai vu de mes yeux un char écraser 11 étudiants. Il y avait plus de 200 000 soldats qui n'hésitaient pas à tirer à balles réelles dans la foule. C'était un massacre, et ce moment est gravé à jamais dans ma mémoire.* »


© M. Dupin

Réfugié politique

Du fait de sa notoriété d'écrivain, Cai Chongguo est assimilé aux meneurs et rapidement recherché par la police. Il décide d'abord de se cacher en Chine mais se rend vite compte qu'il doit fuir. Vers Hong-Kong d'abord, au terme d'un périple particulièrement mouvementé, ponctué notamment de plusieurs heures de nage afin d'échapper à la police, puis vers la France, où il arrive un certain… 14 juillet 1989. « *Une solidarité s'est créée autour de moi à Hong-Kong et des amis sont allés voir de nombreuses ambassades pour leur demander l'asile politique en ma faveur. Seule la France a accepté et je me suis donc envolé vers Paris.* » Clin d'œil du destin, l'homme qui lisait des ouvrages sur la Révolution française et s'en inspirait pour tenter de comprendre les phénomènes de révolte de masse se retrouve invité dès son débarquement de l'avion sur les Champs-Élysées pour assister au défilé. « *C'était incroyable pour moi d'être présent à ce moment-là, dans ce pays qui inspire tellement de Chinois et de peuples à travers le monde. J'étais libre, et même si je savais que je devais tout reconstruire, j'étais tout simplement heureux.* »

Bio-Express

1955 : naissance à Wuhan
1984 : crée une revue politique
1989 : événements de Tienanmen, réfugié en France
2009 : parution de *J'étais à Tienanmen*

Considéré désormais comme dissident, Cai Chongguo n'a jamais remis les pieds dans son pays d'origine. Il a préféré s'installer dans une petite ville de l'est parisien, où il a trouvé « *une véritable chaleur humaine et une certaine idée du charme à la française* ». Vous l'aurez compris, il s'agit de Vincennes. « *J'ai pris de nombreuses habitudes ici et je suis réellement heureux de vivre à Vincennes. Bien évidemment je reste très attentif à ce qui se passe en Chine et je gère d'ailleurs un blog et un site internet à ce sujet. Mais j'aime aller me promener dans le Bois et flâner dans les rues de la commune. Ma femme apprécie la variété des commerces, le fait d'habiter près de Paris et tout simplement la douceur de vivre qui se dégage de Vincennes. J'ai trouvé ici une ville d'accueil et j'avoue que je m'y suis totalement intégré.* »

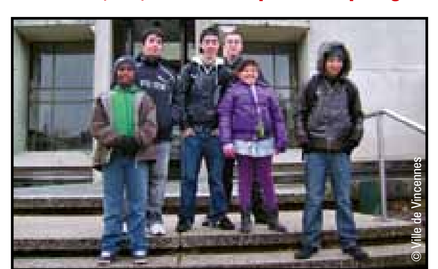
Quel que soit son avenir, à Vincennes ou ailleurs, Cai Chongguo possède un parcours unique, qui rappelle à chacun l'inestimable prix de la liberté de pensée. **MD**

caichongguo.blog.lemonde.fr

Jeunesse

La prévention au cœur des Espaces jeunes

En décembre dernier, des ados des Espaces jeunes se sont rendus au tribunal de grande instance (TGI) de Créteil, pour une plongée au cœur du réel.


© Ville de Vincennes

Le tribunal ? Ils ne connaissaient que celui vu dans les séries télé. Mais la réalité dépasse la fiction. Le 22 décembre dernier, six jeunes Vincennois ont assisté à une audience en correctionnelle, au TGI de Créteil. Cette sortie, organisée en partenariat avec l'association Justice et ville, a permis aux adolescents d'apprendre à connaître les rouages de la justice, le rôle des juges, des avocats, des greffiers. *« Les jeunes se sont beaucoup investis,* raconte Julie Liard, de l'Espace jeunes de l'Est. *Grâce à des jeux de rôles, il ont pu comprendre comment fonctionne la justice, et, d'une certaine manière, sortir des stéréotypes imposés par les séries télé. »*
Cette action n'est pas isolée. La prévention est présente depuis plusieurs années au cœur des Espaces jeunes : instruction civique, handicap, santé, environnement… *« Lors de nos actions, nous privilégions le partenariat avec les acteurs du secteur,* explique Abdallah Sylla, responsable de l'Espace jeunes de l'Est. *Ainsi, en janvier, nous avons accueilli l'association Jeunes Police 94 et un ancien commissaire de police pour aborder le sujet de la violence.. »* **CA**

Santé

Sensibilisation réussie aux risques de l'obésité

Les 6 et 7 janvier, le centre de santé Pierre-Souweine a proposé aux Vincennois une sensibilisation gratuite à la prévention de l'obésité. Véronique Martinazioli, diététicienne de la société Sogeres détachée aux restaurants municipaux vincennois (restaurants scolaires, de la résidence pour personnes âgées…), a reçu les Vincennois souhaitant optimiser leurs habitudes alimentaires. « *Ces rencontres sont très informelles. L'objectif n'est pas de culpabiliser les visiteurs mais de faire prendre conscience de l'importance de respecter des règles d'alimentation saines* », notait Lucile Lamy, directrice du Centre de Santé.
Parallèlement, une action ludique a été menée conjointement avec les Espaces jeunes sur le thème « Un goûter presque parfait ». Une vingtaine d'adolescents ont ainsi pris part à un concours destiné à faire rimer plaisir et nourriture saine. « *Nous avons disposé des aliments que tout le monde possède dans sa cuisine et leur avons demandé de laisser libre cours à leur imagination. Parallèlement, nous avons préparé notre propre goûter afin qu'ils réalisent qu'il est possible de manger sainement sans se priver* », expliquait Déborah Ullmann, animatrice. Certes, les gâteaux au chocolat, brochettes de biscuits et autres compositions de bonbons auront joué les vedettes, mais des cocktails de fruits pressés et salades de fruits composées par les jeunes auront démontré que les aliments naturels possèdent de réelles vertus gustatives. « *Cette action permet de faire prendre conscience aux jeunes que la base d'une alimentation saine repose avant tout sur la variété des aliments* », concluait Véronique Martinazioli. **MD**


© M. Dupin

Pratique

Aide à projets jeunes



Parce qu'il n'est pas toujours facile de trouver les moyens techniques ou financiers pour réaliser son projet, la Ville a mis en place depuis plusieurs années l'aide à projets jeunes : seuls ou en équipe, les jeunes peuvent présenter des projets à caractère culturel, social, humanitaire, écologique, sportif, scientifique, technique ou économique… auprès de l'Espace citoyen. Les projets doivent être écrits et motivés, présenter un budget détaillé, déterminer les engagements des jeunes à l'égard de la Ville, mettre en évidence un intérêt particulier pour Vincennes et exprimer les motivations des jeunes ainsi que l'enrichissement personnel qu'ils tireront de cette expérience. Attention ! La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **21 mai**.
Conditions à remplir : avoir entre 17 et 25 ans ; être domicilié à Vincennes. Renseignements : Espace citoyen (Cœur de ville – 98, rue de Fontenay) – Tél. : 01 43 98 68 79.

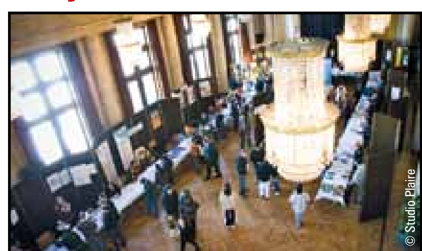
Préparation au BAFA

La Ville organise cette année la 5e édition du stage BAFA (premier stage : formation générale) dans son centre de vacances d'Habère-Poche (Haute-Savoie), en partenariat avec l'association AFOCAL, du 17 au 25 avril prochains (9 jours), pour les Vincennois âgés de 17 ans au moins. Ce stage de 35 places s'adresse aux personnes motivées pour travailler avec des enfants et capables de vivre en collectivité : une fois les demandes d'inscription faites, une sélection (entretien de motivation) sera réalisée. Bulletin de pré-inscription à retirer auprès des Espaces jeunes ou de la Direction Enfance-Jeunesse, à remplir puis à déposer **avant le samedi 27 février.**
Participation familiale : 110 €.


© DR
Les stagiaires 2009

Éducation

Rencontre avec les métiers d'aujourd'hui et de demain


© Studio Plaire

Les Centres d'information et d'orientation de Vincennes et Nogent-sur-Marne organisent le 13 février à l'hôtel de ville un Forum des métiers et des formations, en collaboration avec la mairie de Vincennes, les établissements scolaires de Vincennes, Bry-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Le Perreux et Saint-Mandé, les associations de parents d'élèves de ces communes, et en partenariat avec les Missions locales, les Points d'information jeunesse et les services jeunesse.
Destiné aux élèves de la 5e à la terminale, ce forum de proximité a pour but de rapprocher les jeunes d'un lieu ressource d'information. Les élèves pourront découvrir le monde du travail à travers les témoignages de professionnels de 25 secteurs d'activité, des métiers d'art aux métiers industriels. Seront aussi présents des écoles, des centres de formation et des universités.
Samedi 13 Février
Hôtel de ville de Vincennes de 10 h à 17 h.

Seniors

Séjours de vacances des retraités

Le Centre communal d'action sociale a préparé, à l'intention des retraités vincennois, des séjours de vacances pour l'année 2010. Une documentation est à la disposition des personnes intéressées au centre social, 70, rue de Fontenay.
Les séjours proposés sont les suivants :
- circuit de 8 jours / 7 nuits en Norvège : les plus beaux fjords du 7 au 14 juin 2010 ;
- séjour-découverte (et non pas circuit, comme nous l'indiquions dans notre numéro de janvier) de 8 jours / 7 nuits en Italie : la côte amalfitaine du 16 au 23 septembre 2010.

Renseignements auprès du CCAS – 70, rue de Fontenay (3e étage). Tél. : 01 43 98 67 41.

Courses

Un « crack » pour le Prix de Vincennes

Disputé traditionnellement sur la grande piste de l'hippodrome de Vincennes (2 700 mètres) chaque mois de décembre depuis 1980, le prix de la ville de Vincennes a été remporté le 27 décembre par Scipion du Goutier, au terme d'une course au suspense haletant.

Considéré comme le plus beau rendez-vous de l'hiver en trot monté pour les chevaux de trois ans sur la boucle de l'hippodrome du plateau de Gravelle, le Prix de Vincennes attire depuis sa création des chevaux et jockeys de grande classe et le millésime 2009 n'a pas fait exception à la règle. Devant un public venu en nombre, 16 trotteurs se sont livré un âpre combat pour s'adjuger la victoire finale. Et si le grand favori l'a finalement emporté, la course aura tenu les spectateurs en haleine de bout en bout. Bon dernier à mi-course, après avoir commis deux erreurs successives, Scipion du Goutier a effectué une formidable remontée, dépassant un à un ses rivaux pour


© Studio Plaire

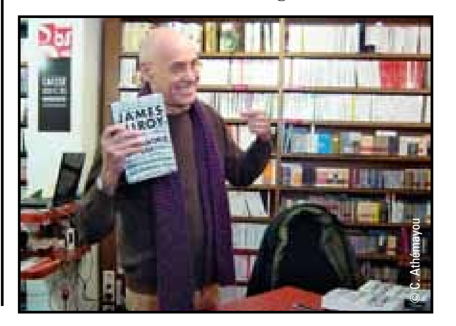

© Studio Plaire

prendre les rênes à 700 mètres du poteau. Son jockey, Franck Nivard, drivant de main de maître celui que les experts considèrent comme un futur très grand, devait finalement remporter cette course de groupe 1. Recevant son prix des mains de Dominique Le Bideau, première adjointe au maire de Vincennes, Franck Nivard déclarait : *« Des chevaux comme celui-là, je n'en ai pas eu souvent dans ma carrière. C'est vraiment un crack. »* Déjà vainqueur de l'édition 2008 sur Rêve des Vallées, Franck Nivard conserve ainsi son titre. **MD**

Événement

James Ellroy à Vincennes

Le 19 janvier dernier, la librairie Millepages a créé l'événement en invitant le grand écrivain américain James Ellroy, pour une séance de dédicaces. Les fans et les curieux étaient venus nombreux pour voir de près ce « phénomène » de la littérature mondiale. L'auteur, en tournée européenne, présentait son dernier ouvrage, *Underworld USA* (Rivages). « *C'est un écrivain qui fascine, qui a la réputation d'avoir un sacré caractère,* notent deux habituées de la librairie qui ont déjà assisté à de nombreuses séances de dédicaces. *On va bien voir !* » Et lorsque James Ellroy débarque, sous un chapelet d'applaudissement, c'est un écrivain tout sourire qui signe les autographes et absorbe, avec un plaisir non feint, les compliments qui lui sont adressés !
Deux jours plus tard, Millepages accueillait l'écrivain français Laurent Mauvignier, prix Millepages 2009 pour son ouvrage *Des hommes* (éditions de Minuit). **CA**



© C. Athenayou

Retrouvez les rendez-vous régulièrement programmés à la librairie Millepages sur son site internet : www.millepages.fr.

Littérature

Good bye Charlie !

Pendant quatre mois, le nouvelliste américain Charles D'Ambrosio a résidé à Vincennes et multiplié les rencontres avec le public.


© Studio Plaire

Même sans édition du festival America, la littérature d'outre-Atlantique a encore été bien présente à Vincennes en 2009. Charles D'Ambrosio a ainsi succédé à Eddy Harris dans le cadre de la résidence annuelle proposée dans notre ville à un écrivain américain. Un séjour de quatre courts mois qui a pris fin en décembre – mais assez long en tout cas pour que Charles D'Ambrosio se sente à Vincennes comme chez lui : *« Vincennes ressemble beaucoup à Portland, d'où je viens : elles feraient de bonnes villes jumelles ! »* raconte-t-il. Et quand on lui demande ce que la France représente pour lui, Charles D'Ambrosio cite avant tout des écrivains. *« Je suis un inconditionnel de Camus, notamment pour son travail sur la Seconde Guerre mondiale. Mais j'ai été aussi impressionné par la critique d'art, beaucoup plus riche que dans mon pays où elle se limite aux seuls produits hollywoodiens ! »*

Écriture et rencontres

Entre deux balades à vélo dans le Bois, Charles D'Ambrosio s'est attelé à la relecture de sa prochaine œuvre, un roman dont l'histoire se tient principalement dans l'est de l'Arizona. Un tournant dans la carrière de l'écrivain qui s'était davantage illustré jusqu'ici avec ses recueils de nouvelles : *Le Cap* paru en 1995 et *Le Musée des poissons morts* en 2006. Mais que les fans se rassurent, les relations humaines complexes et souvent destructrices qui l'inspirent tant devraient une fois de plus être au cœur du récit.

L'auteur a également consacré du temps aux Vincennois. Outre l'écriture des chroniques que vous avez pu lire dans *Vincennes Info* (et en version bilingue sur vincennes.fr), il a effectué des visites dans les classes (au collège Françoise-Giroud, au lycée Hector-Berlioz…), rencontré des bibliothécaires, participé à différents événements dans l'Hexagone, et animé à Vincennes une petite dizaine d'ateliers sur l'écriture américaine. L'occasion notamment d'évoquer sa façon d'écrire qui semble très ritualisée. *« C'est important pour moi d'écrire avant d'ouvrir un journal ou même d'allumer la radio. En général j'écris au lever une fois mon café avalé, de préférence dans une pièce sombre et toujours sur une machine à écrire. »*

Pour Charles D'Ambrosio, l'animation d'ateliers n'était pas totalement une nouveauté : *« Je donne des cours à des étudiants aux États-Unis. Ici je m'attends à tomber sur des écrivains confirmés mais j'espère tout de même avoir quelques novices »*, s'inquiétait-il peu avant le premier atelier. Des rendez-vous qui se sont avérés riches de multiples échanges, et féconds tout autant pour l'auteur que pour les participants vincennois… **LF**


© Studio Plaire

Le saviez-vous ?

La prochaine édition du festival America aura lieu du 24 au 26 septembre 2010.

Témoignages

Quelques-uns des quinze Vincennois qui ont pu participer aux ateliers d'écriture qu'a animés Charles D'Ambrosio racontent…

« J'ai participé avec enthousiasme aux ateliers : expérience exceptionnelle à tous points de vue ! L'occasion d'aborder (sans être gênée) un écrivain connu, mais qui, comme ses confrères américains, est prêt, en modeste artisan, à nous faire jouer avec « la terre » des mots. L'occasion aussi de rencontrer un groupe de Vincennois, venus d'horizons très divers, mais qui, comme moi, ont partagé le plaisir de lire et de commenter des nouvelles et de jouer aux petits jeux littéraires que Charlie nous donnait en *homework*. »
Martine Vuillard

« Cette expérience a dépassé mes espérances non seulement en termes d'efficacité sur un plan purement technique d'écriture, mais également sur le plan relationnel avec Charles D'Ambrosio lui-même et avec les autres membres de l'atelier : nous avons partagé des moments d'un rare bonheur autour d'une même passion. On n'aurait pas pu imaginer une personnalité plus forte et plus sympathique que celle de Charles D'Ambrosio pour nous emmener sur de tels chemins. »
Un participant anglophone

« Comme une pierre lancée dans un bassin, l'atelier d'écriture animé par Charles D'Ambrosio propage ses cercles à l'infini. Était-ce un rêve ? Au centre, il y avait un auteur américain d'apparence à la fois juvénile et grave, riche d'une œuvre reconnue et déjà traduite. À l'horizon, il y avait la littérature et son pouvoir de nous transformer. Entre les deux, la pédagogie infiniment subtile de « Charlie » et le truchement de la langue anglaise ont permis à un groupe d'*aficionados* de lier connaissance, de se retrouver quelques soirées à la Maison des associations et de partager tentatives et impressions, idées et maladresses, espoirs et hésitations, ainsi que de francs éclats de rires et moult savoureuses recettes. »
Laurent Bonnaud



Internet
vincennes.fr, mode d'emploi

Début janvier a été dévoilé, à l'occasion des vœux aux Vincennois (lire p. 8), le nouveau site internet vincennes.fr. Des changements importants ont été opérés sur ce média qui reçoit chaque mois les 40 000 visites de 30 000 internautes. De nombreux Vincennois viennent ainsi de manière régulière y effectuer des démarches en ligne et s'informer sur la vie locale. Pour que ce nouveau site facilite davantage encore la vie quotidienne de ses utilisateurs… et de leurs souris, *Vincennes Info* vous propose un rapide tour d'horizon des nouveautés. À vous de cliquer !





1 Menu

Le site propose désormais un accès plus intuitif aux grands thèmes de la vie quotidienne autour desquels il s'articule :

- **Découvrir Vincennes** (carte d'identité de la ville, aspects touristiques, historiques ;
- **Culture, sports, loisirs**, avec tout ce qu'il faut savoir sur vos sorties, activités, la vie associative, les relations internationales… ;
- **Famille**, concernant toutes les générations (petite enfance, enfance, jeunesse, mais aussi seniors) ;
- **Démocratie locale**, avec les pages relatives au Conseil municipal et aux élus, mais aussi aux différentes modalités de participation des citoyens à la vie locale ;
- **Santé, solidarité**, chapitre consacré à l'action sociale, au logement et à la santé ;
- **Cadre de vie**, pour tout savoir en matière d'urbanisme (projet de ville, espaces apaisés…), de voirie (circulation, stationnement), de propreté, d'espaces verts, mais aussi de développement durable ;
- **Économie, commerce**, traitant des différents aspects de la vie économique, de l'artisanat et du commerce, mais aussi de l'emploi.

2 Accessibilité

Pour que ce nouveau vincennes.fr puisse être utilisé par tous de manière optimale, différents outils facilitent son accessibilité : lecture audio (vocalisation) des pages, grossissement de la taille des polices… Le lien « Aller au contenu », situé tout en haut de la page, est aussi destiné à l'usage des personnes mal- ou non-voyantes.

3 Contact - Moteur de recherche

Si vous recherchez l'emplacement d'un contenu spécifique, ou les différents articles susceptibles d'en parler, le moteur de recherche du site, puissant et précis, est à votre disposition. C'est également dans cette zone de la page d'accueil que se situe l'accès aux formulaires de contact.

4 Les temps forts en un clin d'œil

Sur la une du site, différents modules proposent un accès aux principaux éléments d'actualité du moment : un carrousel illustré (utilisez les flèches pour faire défiler les actualités), ainsi que des brèves, en images ou textuelles, mises à jour quotidiennement. Le lien « Toute l'actualité » donne accès à l'ensemble de ces contenus.

5 L'agenda

Les principaux rendez-vous et sorties à venir sont indiqués dès la première page du site, qu'ils aient lieu « en ce moment » ou « bientôt ». Il s'agit d'un premier aperçu que vous pourrez compléter en effectuant une recherche par jour ou en parcourant tous les événements du mois, en suivant le lien « Tout l'agenda ».

6 À l'affiche

Autre moyen de rester informé, les affiches qui, au diapason des colonnes Morris et panneaux d'affichage de la ville, complètent ce premier aperçu de l'actualité vincennoise.

7 Mairie 24 h / 24

Cette zone regroupe l'accès à toutes vos démarches : raccourcis vers différents services spécifiques et parmi les plus utilisés (espace famille, espace médiathèque…), lien vers la liste de l'ensemble des démarches que vous pouvez être amené à effectuer et la marche à suivre pour chacune d'entre elles…



8 Grands projets

Ce menu donne accès en un clic aux grands projets du moment, à l'exemple actuellement du Projet de ville, de la future piscine ou de l'élaboration de l'Agenda 21.

9 Web-TV

En permanence à la une, la dernière vidéo disponible et un accès à l'ensemble des archives vidéo de vincennes.fr Un nouvelle vidéo est postée chaque semaine et diffusée également via la Lettre du maire hebdomadaire.

10 S'informer

Accéder facilement à tous les numéros de *Vincennes Info*, aux guides et documents édités par la ville, s'abonner aux infolettres de la Ville (Lettre du maire, lettre des écoles, pause-café@vincennes), lire les communiqués de presse : c'est ce que propose cette rubrique qui recèle également une nouveauté : des flux RSS auxquels s'abonner pour être alerté des nouveautés publiées sur le site.

11 En un clic / Mais aussi…

Ici, différents raccourcis vous permettent d'accéder rapidement à certains contenus utiles : pharmacies de garde, plan de la ville (et notamment plan des travaux en cours)… Parmi les nouveautés accessibles ici, des galeries photo qui s'enrichiront peu à peu dans les mois qui viennent, ou encore la page de vincennes.fr sur le réseau social Facebook ®.

12 Nuage de tags

Un aperçu des principaux mots-clefs utilisés dans les différents articles du site, permettant un autre type d'accès à l'information.





1 Sous-rubriques

Une fois entré dans l'une des sept grandes rubriques du site, le menu, en détaillant les contenus, est à votre disposition à gauche de la page.

2 S'informer

Les contenus de la rubrique « S'informer » (cf. point 10) sont toujours accessibles. C'est le cas également, dans la partie droite de l'écran, des accès à Votre mairie 24 h / 24, aux Grands projets, au menu « En un clic ». Les contacts utiles liés à la rubrique que vous consultez apparaissent également, le cas échéant, dans la colonne de droite.

3 Événements

Dans chaque partie du site, les événements (rendez-vous de l'agenda, actualités…) en rapport avec le domaine sur lequel vous surfez apparaissent aux côtés du descriptif de la rubrique.

4 Contenus

Dans la colonne centrale, le résumé des différentes sous-rubriques et des articles du site sont répertoriés à l'ouverture de chaque rubrique. Pour en savoir plus, cliquez sur « Lire la suite » ou sur le titre de l'article.

5 Noter…

C'est nouveau : vous pouvez désormais faire part de votre avis sur les articles et contenus publiés sur le site, en leur attribuant 1 à 5 étoiles.

6 … Commenter…

Autre nouveauté, la possibilité de commenter, comme sur un blog, les articles publiés, et pourquoi pas de discuter ainsi entre internautes autour de l'actualité locale.

7 … Conserver…

Si vous souhaitez imprimer ou, mieux, conserver facilement au format pdf une page du site, des boutons sont à votre disposition sous chaque article.

8 … Et partager

Vous pouvez également recommander à vos amis les pages que vous avez consultées, soit de manière privée en les leur adressant par courriel, soit publiquement, en publiant un lien sur votre réseau social préféré…

Bon surf sur vincennes.fr !



Quinze ans de collecte sélective

Un nouveau marché de collecte des déchets vient d'être passé par la Ville ; parmi les changements à noter, le ramassage des encombrants désormais le même jour dans tous les quartiers, le lundi de 8 h à 14 h. L'occasion de refaire un point toujours nécessaire sur le tri et de souffler les 15 bougies de la mise en place de la collecte sélective à Vincennes.



© Studio Plaire

Les encombrants, désormais collectés le lundi dans tous les quartiers

« À Vincennes, la collecte sélective se conjugue à toutes les personnes. Je trie, tu tries, il trie… Nous préservons l'environnement ! » La campagne de communication lancée dans toute la ville rappelle aux habitants que la collecte sélective est l'affaire de tous – et cela depuis quinze ans. Verre, ordures ménagères, emballages mais aussi encombrants, piles, électroménager ne se côtoient désormais plus dans la même poubelle et cela pour le plus grand bien de la planète. Et la majorité des habitants jouent le jeu.

Un seul jour de collecte pour les encombrants

Et pour simplifier l'organisation du ramassage, la Ville, à l'occasion de la passation d'un nouveau marché de collecte, propose désormais **un seul jour de collecte des encombrants pour toute la ville : le lundi de 8 h à 14 h** en même temps que les déchets et équipements électriques et électroniques (D3E). Ainsi, les jours de collecte sont les suivants :

- Lundi : déchets ménagers ; encombrants et D3E (électroniques et électroménagers) ;
- Mardi : emballages ;
- Mercredi : déchets ménagers ;
- Jeudi : verre ;
- Vendredi : déchets ménagers ;
- Samedi : déchets ménagers.

Un réflexe pour beaucoup d'habitants

Ce petit changement nous donne l'occasion de refaire le point sur le tri. Car malgré la bonne volonté de la majorité des habitants, le tri des déchets connaît parfois quelques couacs qui hélas coûtent cher à la Ville et donc aux contribuables. En effet, saviez-vous que si une benne est refusée, son contenu doit partir à l'incinération ? Non recyclés, le traitement de ces déchets coûte tout de même 71,34 € la tonne, plus 5,57 € par habitant de la commune, sans parler de l'impact sur l'environnement. Certaines erreurs sont en effet fréquentes.

Ainsi, dans les bacs réservés au verre ou aux emballages, il ne faut surtout pas mettre de sac plastique. Ces sacs ainsi que les films plastique d'emballage, les barquettes plastique ou en polystyrène, les pots de yaourt, de crème, les barquettes de beurre ou de viande doivent être déposés avec les déchets ménagers car ils sont non recyclables. Les grands cartons doivent être quant à eux pliés et ficelés et rassemblés selon leur taille dans le bac des emballages ou à côté.
En cas de doute, n'hésitez pas à appeler le numéro Vert Allô propreté mis à disposition par la Ville : **0800 77 00 66**. Des agents municipaux répondront à toutes vos questions. **AN**

En chiffres

- 261 kg d'ordures ménagères par an et par habitant
- 26 kg de verre, 45 kg d'emballages
- 1,3 t de piles usagées récoltées sur la ville en un an
- 800 t d'encombrants par an
- 566 t de dépôts sauvages constatés
- 100 € d'amende pour un sac-poubelle déposé en dépôt sauvage
- 280 € pour des encombrants ou des gravats

Un doute, une question :
le numéro vert d'Allô Propreté est à votre disposition !
0800 77 00 66 (gratuit depuis un poste fixe)



Des visuels simples et concrets pour éviter les erreurs… De nouveaux documents sont mis à la disposition des habitants, des conseils syndicaux et des gardiens en février. Ils sont aussi téléchargeables sur vincennes.fr.

Et pour tout ce qui ne va pas dans les bacs…

- **Les équipements électriques et électroniques :** les petits et gros appareils ménagers sont récupérés gratuitement par les revendeurs une fois hors service. La Ville a également mis en place un ramassage pour ces déchets en même temps que les encombrants **tous les lundis de 8 h à 14 h.** Ils sont à déposer séparément des encombrants, sans sac plastique, une fois extraits les piles et accumulateurs.
- **Les piles usagées :** placez-les dans les **bornes** mises à disposition dans les lieux publics (voir la liste sur vincennes.fr) ou chez les revendeurs.
- **Les déchets ménagers spéciaux et les produits à risque :** les aérosols, acides, anti-rouilles, batteries automobiles, colles, produits cosmétiques, détergents, diluants, désherbants, eau de Javel, insecticides, laques, mercure, néon, produits de nettoyage, peintures, plomb, radiographies, soude caustique, solvants… sont récoltés le **2e dimanche du mois de 9 h à 12 h** place du Général-Leclerc (hôtel de ville) et le **4e samedi du mois de 9 h à 12 h** place Diderot par un camion spécial.
- **Les téléphones portables :** un collecteur est à disposition à l'accueil de l'hôtel de ville.
- **Les déchets de soins :** seringues, aiguilles, pansements… doivent être recueillis dans une boîte jaune sécurisée distribuée sur demande par les pharmacies. Ils sont ensuite à déposer dans la **borne située le long du centre social** au coin de la rue Joseph-Gaillard et de la rue de Fontenay.
- Quant au traitement des **déchets verts**, *Vincennes Info* reviendra sur cette question au printemps, lorsque la question sera de saison…

Qu'en pensez-vous ?



Élise Grisey, habite rue Robert-Giraudineau

« Je suis vincennoise depuis peu et je suis très sensible à ce sujet. Je suis originaire de la région de Belfort, où l'influence de l'Allemagne, en avance sur nous en la matière, est grande. Le tri des déchets est totalement ancré dans les habitudes, mais surtout il est beaucoup plus sélectif qu'ici, avec un nombre supplémentaire de poubelles dédiées à chaque type de déchets. Pour autant, je trouve que pour une ville de la taille de Vincennes les efforts sont importants, avec de multiples actions de sensibilisation à destination des habitants et un effort évident de la Ville pour le ramassage des encombrants et autres détritus abandonnés sauvagement sur la chaussée. »



Maud Pellaille, habite rue Charles-Pathé

« Très franchement j'estime qu'à Vincennes la collecte est bien organisée. Pour moi, le tri des déchets n'est pas une contrainte mais un geste naturel. Pour être honnête, je ne me souviens même plus depuis quand je trie mes déchets tant ce geste me semble évident. Il s'agit d'une action toute simple mais tellement importante pour préserver l'environnement. Je pense qu'il serait utile que des compléments d'information soient délivrés pour savoir où jeter les déchets spéciaux, tels que les gravats ou les produits toxiques, car tout le monde n'a pas forcément le réflexe de les apporter à la déchetterie. »



Malgorzata Piermattei, habite avenue de la République

« Nous sommes particulièrement sensibles à ce thème dans la famille et nous effectuons naturellement le tri de nos déchets. Ce geste semble à la portée de tout le monde mais je m'aperçois pourtant que tous les habitants de notre immeuble ne le respectent pas encore nécessairement. J'observe néanmoins une évolution positive des attitudes à ce sujet et je ne peux que m'en réjouir. Mon fils, Pavel, n'a que deux ans et demi mais je suis totalement favorable à ce qu'il soit sensibilisé à ce sujet, notamment à l'école. Il faut que pour sa génération la collecte sélective soit un réflexe naturel car la préservation de l'environnement représente un enjeu vital dans les décennies à venir. »

Propos recueillis par Maxime Dupin

Sons d'hiver

Le gratin du jazz réuni à Vincennes

Le 16 février, le centre culturel Georges-Pompidou accueille la tournée mondiale de deux formations mythiques du jazz, réunies sur la même scène : le World Saxophone Quartet et le groupe de percussions M'Boom.


© Andrew Lepley

Le groupe de percussions M'Boom


© Fernando Natalici

Le World Saxophone Quartet

Né maintenant il y a presque vingt ans, le festival itinérant du Val-de-Marne Sons d'hiver investit chaque année le département et propose une programmation de premier plan. Cette dix-neuvième édition met l'accent sur les croisements et rencontres entre musiciens d'univers différents et ce n'est pas le rendez-vous donné à Vincennes qui démentira cette idée…

Il y a trente ans, le World Saxophone Quartet et le groupe de percussions M'Boom (prononcez « *oum'boum* ») unissaient leurs talents pour donner un concert historique devant près de trois mille spectateurs dans la cathédrale d'Harlem Saint John the Divine à New York. Un tel succès que Maxwell Roach, membre fondateur du M'Boom aujourd'hui disparu, avait à l'époque baptisé cette rencontre « La grande collaboration ». C'est notamment en sa mémoire que les musiciens du M'Boom et du World Saxophone Quartet jouent à nouveau ensemble…. Sur scène, neuf musiciens mettent en commun leur énergie pour réinventer le jazz et alternent compositions et improvisation. Conga, vibraphone ou encore scie musicale agrémentent de façon originale les notes de saxophone. Gageons que ces retrouvailles entre fins connaisseurs du jazz prendront la tournure d'une fête.

D'un côté, le World Saxophone Quartet, soit le premier groupe de l'histoire composé uniquement de saxophones, réunit l'élite mondiale, dont David Murray et James Carter. La formation existe déjà depuis plus de trente ans. De l'autre, cinq percussionnistes représentent le M'Boom qui a compté jusqu'à dix musiciens sur scène. Trois d'entre eux sont là depuis les débuts du groupe en 1970 alors que leur dernier concert ensemble remonte à… 1996.

Un rendez-vous qui promet d'être exceptionnel ! **LF**

Mardi 16 février à 20 h 30 – centre culturel Georges-Pompidou. Plein tarif 20 €, réduit et divertissimo 15 €. Location à la billetterie culturelle (accueil de Cœur de ville Tél. 01 43 98 68 87) et sur vincennes.fr.

En première partie

L'originalité sera aussi le maître mot de la première partie assurée par le groupe français Rockingchair. Soit sur le papier un duo entre deux anciens élèves du Conservatoire national de jazz de Paris, Sylvain Rifflet et Airelle Besson, respectivement saxophoniste et trompettiste. Mais c'est sur scène que le style de Rockingchair prend toute sa dimension, mêlant habilement jazz, rock et sonorités électroniques.


© Maxence Rifflet

A noter dès maintenant

Métissages épicés en mars

Ce n'est pas un hasard si la saison culturelle 2009/2010 s'est choisi pour emblèmes des épices colorées… Métissages et saveurs du monde promettent encore de beaux rendez-vous en mars, à réserver dès les prochaines semaines.

Saluée par ses pairs et adulée par un public de plus en plus large de connaisseurs, Katia Guerreiro est la digne héritière d'Amalia Rodrigues, et elle participe au renouveau actuel du fado, ce « chant de l'âme déchirée » qui explore les thèmes de l'amour inaccompli, de la jalousie, la nostalgie du passé, la difficulté à vivre, le chagrin, l'exil…

Samedi 13 mars à 20 h 30 – auditorium Jean-Pierre-Miquel. Plein tarif 20 €, réduit 14 €, divertissimo : 12 €. Location à partir du 22 février à la billetterie culturelle (accueil de Cœur de ville – tél. 01 43 98 68 87).

Trompettiste phare des scènes jazz et musiques du monde actuelles, continuellement à la recherche de nouvelles influences, le jeune musicien libanais **Ibrahim Maalouf** multiplie les collaborations musicales (Arthur H, Lhasa, Mathieu Chédid, Archie Shepp…) tout en proposant, avec sa propre formation, une musique entre rêve oriental et électronique occidentale.

Vendredi 19 mars à 20 h 30 – auditorium Jean-Pierre-Miquel. Plein tarif 20 €, réduit 14 €, divertissimo : 12 €. Location à partir du 1er mars à la billetterie culturelle (accueil de Cœur de ville – tél. 01 43 98 68 87).



La saison culturelle 2009/2010 est à votre disposition dans les lieux publics et sur vincennes.fr

Danse

Denrées périssables


© Stéphane Branger

Inspirée du roman *La Piscine* de Yôko Ogawa et de l'œuvre du peintre Francis Bacon, *Denrées périssables* traite des relations interpersonnelles à l'heure de la démultiplication des technologies de communication. L'action se situe dans un lieu improbable, tour à tour salon, hall de gare, piscine, boîtier cristallin : un lieu reflet, lieu mémoire, lieu acteur et chorégraphe, qui, imperceptiblement, se transforme et s'efface pour signifier le chemin parcouru. Cabines de verre éclairées en immersion, chaises, miroirs, costumes-objets, suaires, sanctuaires se fondent, se mélangent, s'approprient la mémoire d'un devenir latent.
Au travers de ces éléments d'inspiration, les chorégraphes s'interrogent sur la présence, le mouvement juste et concentrent leurs recherches sur les états du corps. Cette création chorégraphique propose, sans narration, un arrêt sur le temps, un instant de vie commun à tous ceux qui, un jour, ont cherché, ou se chercheront…

Du 19 janvier au 18 février à l'espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé – du mardi au jeudi à 20 h 45. Tarifs : 15 € (réduit 12 €). Renseignements et réservations au 01 43 74 73 74 et sur www.espacesorano.com.

Photos et dessins autour du spectacle

Une exposition photo sur le corps en mouvement réalisée par de jeunes artistes est proposée jusqu'au 28 février à Sorano : les gestes fluides s'échappent, les tensions des corps s'affirment et se matérialisent sous des courbes figurées, dessinées en acrylique clair et acidulé. Mêlant la photo et l'art naïf du dessin, des lignes imaginaires renforcent la sensation de mouvement… Œuvres du photographe Denis Gallard et du plasticien Michel Colline – jusqu'au 28 février à l'espace Daniel-Sorano.

Humour

Marc Jolivet : « Halte à l'écologie anxiogène ! »

C'est un drôle d'énergumène. Marc Jolivet est un humoriste « vert », un comique écolo qui revendique haut et fort ses convictions dans ses spectacles. Depuis le mois de janvier, il parcourt la France avec son show *Mon frère l'ours blanc*. Sur scène, Marc Jolivet partage l'affiche avec un gros nounours et parle de « *biodiversité, d'escrologie et d'égocologie* ». Tout un programme ! Il sera à Vincennes jeudi 18 février, pour un spectacle plein de fougue et de folie… En compagnie de son ours, évidemment !

***Vincennes Info* : Dans *Mon frère l'ours blanc*, vous partagez la scène avec un ours, que vous avez ramené de la banquise après que ce dernier vous a sauvé la vie. Comment est née cette idée un brin loufoque ?**
Marc Jolivet : Il y a quelque temps, je montais sur la scène de la salle Gaveau, à Paris, accompagné de l'orchestre symphonique lyonnais pour mon spectacle *Comic Symphonic*. Les propriétaires de la salle m'ont donné l'opportunité d'être le premier humoriste à « faire » la salle Gaveau. J'appréhendais ce deuxième passage : qu'allais-je pouvoir trouver après l'orchestre symphonique ? C'est ainsi, tout simplement qu'est née l'idée de l'ours blanc. C'est à la fois original et cela me permet de parler d'un sujet qui m'est cher : l'écologie.

***V. I.* : L'écologie est très présente dans votre vie. Peut-on parler d'une forme de sacerdoce ?**
M. J. : Pas du tout ! Je suis seulement amoureux de ma planète, ce n'est pas plus compliqué que cela ! Cet amour de la nature et de la planète, je l'ai en moi. Il est seulement plus développé que chez certains. Cet intérêt est né au fil de ma construction d'homme. Vous savez, mes premiers textes sont apparus en


© Gérard Rancinan

1976 chez Michel Drucker. Et j'y parlais déjà de Père Noël écolo ! Tout était déjà imprégné d'amour pour la planète… Et pour les gonzesses ! Car il faut bien un peu des deux…

***V. I.* : Votre spectacle donne à voir une écologie joyeuse, décomplexée. Est-ce une façon de sortir de certains discours culpabilisants ?**
M. J. : Tout à fait ! Je dis halte à l'écologie anxiogène. Il faut rire pour la planète ! C'est d'ailleurs le nom d'une association que j'ai créée.

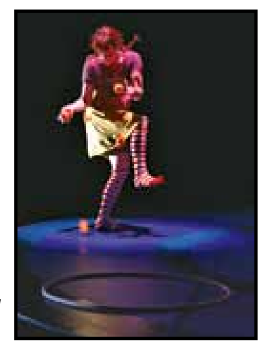
***V. I.* : La ville de Vincennes est en pleine élaboration de son Agenda 21. Sans entrer dans un débat politique, que pensez-vous de ce type d'initiative ?**
M. J. : C'est déjà un bon début ! Je ne suis pas ministre pour dicter des solutions, mais il faut une prise de conscience de la population. Chacun possède sa propre solution…

Propos recueillis par Céline Authemayou

Jeudi 18 février à 20 h 30 au Centre culturel Georges-Pompidou. Location à la billetterie culturelle (accueil de Cœur de ville Tél. 01 43 98 68 87) et sur vincennes.fr : plein tarif 29 € (réduit 20 €, divertissimo 17 €).

Arts du cirque

Sortilèges



« Je ne sais pas quoi faire. Pas envie de faire mes devoirs (…). Trop énervée, je vais exploser, tout atomiser… Pour la peine, je vais faire tout un cirque. Un super méga-cirque », claironne une petite rouquine aux longues tresses et à l'air malicieux. La dernière création de Jérôme Thomas, intitulée *Sortilèges*, met en scène une véritable réincarnation de Fifi Brindacier. Bienvenue dans l'imaginaire d'une petite fille en colère ! Son lit sert de boîte à illusion, des fantômes sortent des draps, des guerriers bataillent. Pyramides de poupées, numéros de fauves que la petite fille dompte avec autorité, charivari d'acrobates… les tours de magie et de jonglages s'enchaînent dans une scénographie poétique à vous couper le souffle. Les balles, les plumes, et les hula-hoop voltigent dans les airs. Les enfants jubilent et se retrouvent dans ce personnage vindicatif et pourtant si attachant. La poésie de l'enfance se conjugue parfaitement avec l'univers de ce jongleur hors pair qu'est Jérôme Thomas. Acrobatie, magie et humour sont les maîtres mots de cette dernière création qui a bénéficié de l'aide à la résidence pour les arts du cirque et de l'aide à la création théâtrale du Conseil général du Val-de-Marne. Un spectacle ensorcelant à savourer en famille. **AN**

À partir de 6 ans. **Samedi 13 février à 17 h** à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel. Tarif unique : 10 €. Location à la billetterie culturelle (accueil de Cœur de ville – tél. 01 43 98 68 87) et sur vincennes.fr.

Théâtre

Solomonde, un clown pas comme les autres

Né en 1997 à Londres dans l'école de Philippe Gaulier, le clown Java parle le japonais, le russe, le cochon et la machine à café modèle 1956 (il a horreur des cafetières d'aujourd'hui). Après avoir baroudé quelque temps avec un trio de clowns clochards intitulé « Tramps ou il pleut dans mes chaussures », Java est désormais seul face au monde. Mais pour un clown agoraphobe, la vie n'est pas facile. Il ne peut même plus dormir, sinon il rêve qu'il sort. Imaginez cette vie où il n'y a pas moyen d'avancer, ni de reculer. Une vraie tragédie ! Et pourtant, son histoire se transforme en une véritable épopée. Ce poltron de clown prend son imagination à deux mains et s'engage dans un combat titanesque contre le sommeil. Pauvre clown, notre monde ne semble pas fait pour lui : il se cogne, s'effraie, avance, recule, trébuche. Et c'est bien cela qui nous fait rire…

La compagnie *Les Indiscrets*, créée en 1994 par Lucie Gougat et d'anciens élèves de l'école Internationale de Théâtre Jacques Lecoq, s'est spécialisée dans un style étonnant mêlant le tragique et l'univers burlesque du clown. Le décor minimaliste et l'utilisation de la vidéo et du son nous entraînent comme par magie dans un univers étonnant de poésie où le corps et les objets deviennent langage. **AN**



Jusqu'au 21 février au théâtre Daniel-Sorano. **Le vendredi à 20 h 45 et le samedi et le dimanche à 16 h.** Plein tarif 15 €, tarif réduit 12 € (adhérents de l'Espace Daniel-Sorano, habitants de Vincennes, étudiants, chômeurs, familles nombreuses, porteurs de la carte Améthyste, carte Divertissimo). Enfants jusqu'à 14 ans : 8 €.
Location : www.espacesorano.com ou 01 43 74 73 74.

Conférence

Les mineurs et internet



Comment accompagner les enfants et les adolescents dans leurs usages du Web ? Comment leur donner des repères pour qu'ils deviennent des internautes critiques, responsables et citoyens ? Les plus jeunes sont en effet particulièrement exposés à ces nouveaux médias dont les parents connaissent souvent moins bien les arcanes que leur progéniture. Cette question importante fera l'objet d'une conférence proposée par l'espace formation au multimédia de la Médiathèque aux familles et aux parents. Une spécialiste de ces questions évoquera avec le public les pratiques du net mais aussi les moyens de prévenir les dérives que ses usages peuvent parfois susciter…

Mineurs & Internet

Salle des Académiciens (Cœur de ville), **samedi 6 février de 10 h 30 à 12 h 30.**
Entrée libre, réservation à l'accueil de la Médiathèque à partir du 16 janvier.

Contes

Croqu'histoires

Le premier mercredi de chaque mois, les bibliothécaires racontent des histoires pour les enfants de 3 à 6 ans. Prochaines séances les mercredis 3 février et 3 mars à 11 h.
Médiathèque, Salle du Bouche à oreille.
Durée : 30 minutes.
Gratuit. Billets à retirer le jour même à partir de 10 h 45 à l'espace jeunesse de la Médiathèque.

L'Heure du conte

Laurence Benedetti, conteuse, donne rendez-vous aux enfants de 4 à 7 ans le 20 février :
- Bibliothèque Sud : samedi 20 février à 11 h,
- Bibliothèque Est : samedi 20 février à 16 h 30.

Durée : 30 minutes – entrée libre dans la limite des places disponibles.

Chanson française

Ana-Maria Bell en concert pour le Lions

À l'occasion de son traditionnel concert annuel, dimanche 7 mars, le Lions Club de Vincennes invite la chanteuse et violoniste Ana-Maria Bell. Son dernier album de chansons, *Allons faire un tour à la banque* (cf. *Vincennes Info* n°651), « pari réussi » pour la critique, coup de cœur de Philippe Meyer sur France Inter, a été présenté sur de nombreuses radios. Après un concert au Petit Palais et une tournée en province, c'est sur la scène de l'auditorium que se révélera l'univers tout en liberté d'Ana-Maria Bell. Sa présence rayonnante, sa voix ronde et cristalline d'une extraordinaire justesse et sa virtuosité au violon s'illustrent à travers des chansons, des moments d'improvisation, et des pièces instrumentales. Chant, violon, contrebasse et piano dialogueront dans un programme aux multiples sources d'inspiration : jazz, salsa, slam, musique classique et musique du monde. *Le Temps des cerises, L'Albatros, Dansons la Capucine*, des chansons tantôt humoristiques, tantôt poignantes ou lyriques, extraites de l'album, côtoieront de nouvelles chansons originales…

L'ensemble de la recette sera reversé en faveur des œuvres sociales du Lions club de Vincennes.

© DR

Dimanche 7 mars à 16 h – Auditorium Jean-Pierre-Miquel Tarif : 12 € (gratuit pour les moins de 12 ans). Renseignements et réservations : 06 30 57 26 51 ou arthemus.concerts@free.fr. Pour en savoir plus sur Ana-Maria Bell : www.myspace.com/anamariabell.

Théâtre

Quand *L'Amour des mots* s'exprime sur scène

C'est une pièce singulière dans l'œuvre théâtrale de Louis Calaferte que propose ce 9 février la saison des Inouïs concoctée par les professeurs du conservatoire de Vincennes… Mettant en présence une élève et son précepteur, *L'Amour des mots* entraîne le public dans un véritable vertige, étrange et délirant, sans pour autant perdre le contact avec le réel. La passion du langage est ici intimement liée à la passion du jeu ; une passion partagée au conservatoire puisque le comédien et professeur d'art dramatique Laurent Rey et Hélène Monnerie, l'une de ses élèves, interprètent les deux protagonistes de la pièce. Ce rendez-vous théâtral est fixé sur la scène de l'auditorium Jean-Pierre-Miquel, qui doit son nom à l'un des meilleurs amis de Calaferte.



Se définissant lui-même comme un « mortimiste » (un homme qui, en permanence, a une forte conscience de la mort – de la sienne et de celles des autres), Calaferte ne s'est jamais résigné et a toujours exprimé une révolte contre toutes les formes de pouvoir, conjuguant à sa quête spirituelle une introspection dans le monde de l'enfance, du sexe et du rêve, une fantaisie poétique et, notamment dans son théâtre, la fulgurance du comique. « *Cet anarchiste mystique, qui confiait que seuls les livres et les femmes lui avaient enseigné quelque chose, n'écrivait pas pour, mais* parce que », explique Laurent Rey, qui a également mis en scène la pièce, qui témoigne selon lui d' « *un travail jubilatoire sur la langue. La création sans calcul…* »

L'Amour des mots, dans le cadre des Inouïs – **mardi 9 février** à 20 h – auditorium Jean-Pierre Miquel (Cœur de ville – 98, rue de Fontenay). Réservations au 01 43 98 68 68. Tarif : 5 € (gratuit pour les élèves du conservatoire).

Conservatoire

Gala de danse classique



© P.-Y. Jan / Aurianne Studio

Cette année, les élèves d'Isabelle Celer, Samuel Bioulaygues et Christine Klépal danseront sur le thème des quatre éléments. Une création contemporaine sera donnée en deuxième partie du programme. Cette chorégraphie imaginée par Laurence Perez, chorégraphe invitée, s'inscrit dans la continuité des ateliers de sensibilisation à la danse contemporaine réalisés auprès des élèves de Christine Klépal l'année dernière. **Samedi 13 février** à 19 h 30 et **dimanche 14 février** à 15 h au centre culturel Georges-Pompidou. Réservations au 01 43 98 68 68. Tarifs : 8 € (gratuit pour les élèves du conservatoire).

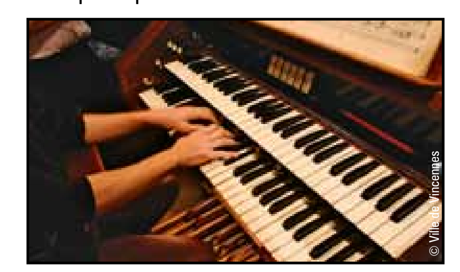
En bref

L'improvisation en concert

En janvier, les élèves du conservatoire ont eu l'occasion d'aborder l'improvisation à travers deux stages (improvisation libre et improvisation jazz). À l'issue de cette formation, ils se retrouvent pour un concert le **samedi 6 février** à 16 h. Salle Berlioz du conservatoire – entrée libre.

Récital d'orgue à Saint-Louis

Samedi 13 février à 20 h 30, l'organiste Anna-Adeline Lamy donnera un récital consacré à de œuvres de Cabanilles, Buxtehude, Bach, Franck et Alain. Église Saint Louis – 22, rue Faÿs. Libre participation aux frais.



© Ville de Vincennes



Prima la Musica !

Une soirée, deux concerts

Quand on aime, on ne compte pas… Prima la Musica ! propose au public de passer une soirée avec deux jeunes et talentueuses pianistes.


© Roma Goncharov
Valentina Igoshina

À 19h, en complicité avec la Fondation SOS talents, un premier récital d'une heure vous permettra de découvrir la jeune pianiste lituanienne Morta Grigaliūnaité. Née en 1991, elle a très tôt remporté de nombreux prix dans des compétitions internationales et a attiré l'attention et le soutien de la fondation Rostropovich. Elle a ensuite rejoint le Conservatoire national Ciurlionis de Vilnius, où elle a étudié avec le grand professeur Karosaite. Malgré son jeune âge, elle a été invitée à jouer avec de nombreux orchestres, et a commencé à donner de nombreux récitals en Suisse, France, Belgique, Lettonie et dans son pays. En 2008, Morta Grigaliūnaité a intégré la Purcell School de Londres, et elle a récemment donné un récital remarqué au Wigmore Hall. Depuis ses 14 ans, elle est soutenue par la fondation SOS Talents de Michel Sogny qui, en véritable pygmalion, lui a donné les clés de l'apprentissage du piano au plus haut niveau. Pour ce récital, elle jouera un programme varié, de Ravel à Mozart, en passant par Sogny et deux paraphrases d'opéra de Wagner et de Verdi signées Liszt.

À 21h, le public retrouvera celle qui fit sensation la saison passée : Valentina Igoshina. Ceux qui ont assisté à son récital Chopin l'an dernier n'en sont toujours pas revenus. Limpidité, musicalité, technique époustouflante, sensibilité… : cette pianiste française d'origine russe a été formée à la très exigeante école russe de piano et a su intégrer tout ce que notre culture plus latine a de meilleur. On se réjouit donc à l'idée de l'entendre donner sa version d'œuvres majeures du répertoire. Valentina Igoshina commencera avec Chopin, dont on célèbre cette année le bicentenaire de la naissance ; au menu Polonaise, Nocturne, Valses…. émerveillement garanti ! Le programme se poursuivra avec la 17e sonate pour piano de Beethoven – on pourra là comprendre pourquoi les grands pianistes russes ont tous été de grands beethovéniens – et trois transcriptions par Liszt de lieder de Schubert.

Une soirée immanquable, donc, à consommer sans modération car on ne se lasse jamais de (re-)découvrir l'univers du piano.


© DR
Morta Grigaliūnaité

Vendredi 19 février à 20 h 30
Auditorium Jean-Pierre-Miquel
Coeur de ville – 98, rue de Fontenay.

- à 19 h, Morta Grigaliūnaité, piano, lauréate de la Fondation Michel Sogny – Œuvres pour piano de Beethoven, Chopin, Wagner et Liszt
- à 21 h, Valentina Igoshina, piano – Chopin : Polonaise, Nocturne, Barcarolle, Impromptu, Fantaisie-Impromptu, Scherzo et Valses ; Beethoven : *Sonate n°17* ; Schubert-Liszt : *Gretchen am Spinnrade, Ständchen, Erlkönig.*

Tarifs : pour chaque concert : 21 € (2e cat.) 36 € (1re cat.), 14 € (moins de 25 ans). Deux concerts : 30 € (2e cat.), 60 € (1re cat.), 20 € (moins de 25 ans). Réservation par téléphone au 01 43 98 68 33 ou sur place à la librairie Larghetto – 86, rue Raymond-du-Temple. Internet : www.primalamusica.fr.

Achetez une place, venez à deux !

Aux 25 premiers lecteurs de *Vincennes Info*, une place offerte pour une place achetée. Offre valable exclusivement pour les réservations par téléphone au 01 43 98 68 33.

Cinéma

Les Samedis du film documentaire

Un samedi par mois, les bibliothécaires vous font découvrir un film documentaire. Prochain rendez-vous le **samedi 6 février** à 16 h 30 avec *Germaine Dulac, questions de cinéma*, d'Anne Imbert (2006, 52').

Née peu avant le cinématographe, Germaine Dulac contribua, à travers plus de trente films et d'importants écrits théoriques, à son développement esthétique. Dans ce documentaire, Anne Imbert s'appuie sur des extraits de films, et de nombreuses citations des écrits de Germaine Dulac pour décrire les apports de cette figure parfois oubliée.



Cœur de Ville, salle des Académiciens. Entrée libre.

Le théâtre de l'Aquarium au Vincennes

Jeudi 4 février à 20 h 30, le théâtre de l'Aquarium donne un nouveau rendez-vous aux cinéphiles dans le cadre des animations régulièrement proposées au cinéma Le Vincennes. Le film *Un roi sans divertissement*, de François Leterrier (1963), sera projeté avant une rencontre avec François Rancillac, metteur en scène de *Au bout de la route* (joué jusqu'au 28 février au théâtre de l'Aquarium) et Jacques Mény, auteur, cinéaste et président des Amis de Jean Giono.

Cinéma Le Vincennes – 30, avenue de Paris.

Les Toiles du mardi

Tout au long de l'année, les Toiles du mardi proposent au public de découvrir un film essentiel de l'histoire du 7e art, en présence de spécialistes et de réalisateurs. Tandis que viennent de se terminer les Rencontres internationales du cinéma de patrimoine (*Vincennes Info* y reviendra dans son prochain numéro), la prochaine édition de ce ciné-club est fixée le 16 mars prochain à partir de 19 h à l'espace Daniel-Sorano, autour du le film danois de Carl-Theodor Dreyer *Ordet* (1955 – 123').

En bref

Constentin Kouzminykh, questions éternelles

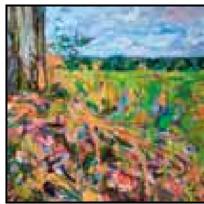


Du 1er au 21 février, le peintre russe Constentin Kouzminykh présente à l'espace Daniel-Sorano une sélection de ses œuvres inspirées par des sujets bibliques, sous le titre Questions éternelles.

Street Generation

La galerie d'Artempion propose jusqu'au 11 mars une exposition intitulée « Street Generation : de la trace urbaine au graff », les artistes Arsen, Vision, Kéo, Karine Zibaut, Zokatos et Ecloz exposent leurs œuvres.
La Boutique d'Artempion – 10, rue Robert-Giraudineau. Tél. : 01 43 74 20 97. Blog : laboutiquedartempion.hautetfort.com.

Frédéric Bellaïche


Sous les poiriers.

Peintre vincennois – il avait reçu le prix du Public lors de la Semaine des peintres vincennois en 2007 –, Frédéric Bellaïche expose ses arbres et autres paysages (huiles sur toile) chez le coiffeur Hairwave (46, rue de Fontenay), du 3 au 28 février.
Entrée libre. Site internet de l'artiste : www.artmajeur.com/fbelok

Les gens



La galerie Frémeaux et associés, située au 20, rue Robert-Giraudineau à Vincennes, une des premières galeries européennes par la diversité de son fonds, propose jusqu'au 20 mars aux visiteurs de découvrir différents tableaux des XVIIIe, XIXe et XXe siècles autour du thème « Les gens ». Tél. : 01 43 74 90 24.

Patrimoine

Visite guidée de l'église Saint-Louis

La prochaine visite guidée de l'église Saint-Louis, classée Monument historique, aura lieu le dimanche 7 février à 16 h.
Église Saint-Louis – 22, rue Faÿs.

Exposition

Bernard Pras : « Je peins avec les objets »


© Francesco Gattoni

Bernard Pras remet tout dans le tableau : le ready-made et la perspective, la pop culture et l'Arte povera, l'installation et la photographie… Enfant de l'abondance d'après-guerre, il déballe sa malle de jouets, étale la caisse à outils, vide les réserves de la boutique, et il arrange ce bazar avec le sérieux inébranlable des enfants. En février, il expose ses *Faux-semblants* à Cœur de ville. *Vincennes Info* est allé à la rencontre de l'artiste…

***Vincennes Info* : Après avoir acheté une de vos œuvres[1], Vincennes accueille votre prochaine exposition. Est-ce le début d'une nouvelle histoire d'amour ?**
Bernard Pras : D'une certaine façon oui ! Mais la rencontre avec la ville de Vincennes s'est faite tout naturellement, par le biais d'un ami photographe. Mon catalogue a plu et j'ai été exposé lors du parcours d'art contemporain (*ndlr :* en septembre dernier). Aujourd'hui, j'ai la chance de pouvoir montrer en photographies quelques-unes de mes installations dans le hall d'un superbe bâtiment. L'endroit est très propice à un vernissage, avec ses grands murs blancs et son espace central où l'on peut circuler librement. Les gens vont avoir la possibilité de prendre du recul sur les œuvres, ce qui aide à comprendre mon travail. Et, qui sait ? J'aurai peut-être aussi la possibilité de monter une installation au milieu de l'exposition.

***V. I.* : La réutilisation d'objets marque chacune de vos œuvres. D'où vous vient cette inspiration ?**
B. P. : Un jour, un chimiste m'a expliqué que le pigment qui était dans mon tube de peinture était le même que celui qui servait à colorer la plupart des objets en plastique. J'ai fait le test moi-même : en effet, en étalant un peu de peinture rouge à côté d'une bassine en plastique rouge, j'ai constaté que les deux couleurs étaient parfaitement identiques. Vu sous un certain angle, il était même impossible de distinguer le volume du fond coloré et inversement. Après cette expérience, je me suis mis à étaler les objets comme s'ils étaient des touches de couleur, sur des surfaces planes d'abord puis progressivement dans les trois dimensions de l'espace.


1. « Green Cat », exposé dans le hall de l'hôtel de ville.

***V. I.* : Votre motivation semble être de transformer des images bien connues du grand public en gigantesques trompe-l'œil. N'y a-t-il pas un message caché dans votre travail ?**
B. P. : J'essaye de communiquer une certaine humanité. Mais aussi de rappeler que nous n'échappons pas à ce que nous avons été. Combien de fois croise-t-on des T-shirts à l'effigie de Mickey Mouse, du Che ou mieux encore de Marilyn Monroe « vue » par Andy Warhol ? Je m'amuse à les représenter tels qu'ils sont dans mon esprit : des images certes « usées » mais parlant au plus grand nombre. Et dans un avenir proche j'aimerais m'attaquer à des grands classiques du cinéma…

Propos recueillis par Ludovic Féry.

Faux-semblants, exposition de Bernard Pras du 17 février au 6 mars – rue intérieure de Cœur de ville. Entrée libre. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h (18 h le samedi) Renseignements au 01 43 98 65 80.
Site de l'artiste : www.bernardpras.fr



Au cœur des savoirs

La géopolitique dans tous ses états

Les conférences Au cœur des savoirs continuent en février, et ce mois-ci c'est avec le cycle Géopolitique que le public a rendez-vous pour la première fois de la saison.

Ce cycle, organisé en partenariat avec le Centre d'études et de recherches internationales (CERI), aborde quelques grandes problématiques du monde contemporain afin d'élargir la perspective des enjeux internationaux. Les intervenants, chercheurs au CERI, proposent leur éclairage souvent démarqué de l'analyse dominante.

Jeudi 11 février à 14 h 30 à l'auditorium, première conférence consacrée au **poids économique et politique du sous-continent indien**, par Max-Jean Zins, chargé de recherches au CNRS. Le rôle que le sous-continent indien joue dans le monde est appelé à se renforcer dans les années futures. D'une part, l'immense pays qui domine la région, l'Inde, dispose d'un potentiel économique et d'une image démocratique qui sont devenus des éléments très significatifs, notamment dans le contexte de la crise économique actuelle ; d'autre part, l'une des clés de la résolution de la « question afghane » repose sur la nature des relations que les deux puissances nucléaires de la zone, le Pakistan et l'Inde, sauront établir entre elles. Voilà au moins deux raisons essentielles qui conduisent à porter un regard attentif sur cette partie explosive du globe…

Renseignements au 01 43 98 67 71. Plein tarif : 5 € – tarif réduit (jeunes de 18 à 25 ans) : 2 €. Gratuité pour les moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte Améthyste, personnes non imposables sur présentation d'un justificatif.

Rendez-vous suivants du cycle géopolitique :

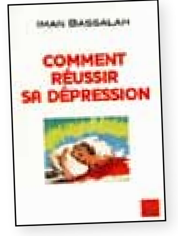
- jeudi 11 mars : Terrorisme et violence, par Luis Martinez ;
- jeudi 15 avril : La politique étrangère de Barack Obama à l'aune des nouvelles relations internationales, par Alexandra de Hoop Scheffer ;
- jeudi 6 mai : L'Union européenne à l'heure de « l'après-crise », par Nadège Ragaru.

Livres

***Vincennes Info* vous propose régulièrement de retrouver dans cette rubrique les ouvrages parus à Vincennes, sur Vincennes, ou écrits par des Vincennois…**

Comment réussir sa dépression

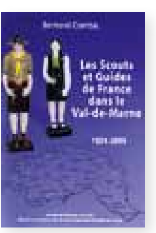
d'Iman Bassalah, éd. du Toucan, 182 p., 16 €



La dépression touche un Français sur cinq. Mal du siècle traité à coups d'antidépresseurs, cette maladie peut se vivre avec style selon Iman Bassalah, Vincennoise de 34 ans et journaliste en presse féminine, qui aborde le sujet sur un ton humoristique un brin provocateur. Car quoi de plus chic que d'être en dépression – d'autant que cela peut apporter quelques avantages : tester par exemple toutes sortes de thérapies branchées comme celle du *rebirth*, la câlinothérapie, le coaching sur internet… Les plus atteints profiteront d'un séjour dans les plus grands hôpitaux psychiatriques parisiens comme celui de Saint-Anne. N'hésitez pas non plus à culpabiliser votre entourage et pourquoi pas à les entraîner avec vous dans la dépression, vous vous sentirez moins seul. Un livre informatif et drôle qui devrait faire sourire plus d'un dépressif… **AN**

Les Scouts et Guides de France dans le Val-de-Marne

de Bernard Combe, éd. Les Presses d'Île-de-France, 132 p., 14 €.



Bernard Combe s'est investi durant viugt-cinq ans dans le scoutisme comme trésorier puis secrétaire du groupe vincennois, et est aujourd'hui historien territorial du Val-de-Marne. Après un premier ouvrage en 2001 sur l'histoire de la troupe locale de Vincennes, il retrace cette fois, avec la même passion, l'histoire du mouvement dans le département de 1924 à nos jours, faisant revivre au lecteur l'histoire de ces troupes qui génération après génération se sont impliquées dans le scoutisme. Cette étude présente les grandes étapes de développement des Scouts et Guides du Val-de-Marne avec pour point de départ la naissance du premier groupe à Saint-Mandé en 1924, puis la vie des jeunes et de leurs unités présentées par communes. On y retrouve notamment le récit des grandes actions de solidarité et les BA (bonnes actions) des groupes – comme le nettoyage du bois de Vincennes en 1965 lors duquel pas moins de 12 tonnes de détritus avaient été récoltées. **AN**

La Défense en surface (1945-1962)

de Marie-Catherine Villatoux, éd. Service historique de la Défense, 86 p., 8 €



La défense en surface est un des aspects les plus importants de l'art de la guerre de l'Antiquité à nos jours, l'objectif étant de tenir un territoire et une population de manière à les empêcher de basculer dans le camp adverse. L'auteur, Marie-Catherine Villatoux, chargée de recherche au département de l'Armée de l'Air du SHD, propose ici une approche historique et critique de cette question.









Régie publicitaire

Vous souhaitez faire paraître votre publicité à cet emplacement ?

N'hésitez pas à contacter la régie publicitaire de *Vincennes Info* au 01 43 98 65 73.

Attention ! Nous vous rappelons qu'aucun démarchage n'est effectué, et que la gestion des espaces publicitaires du mensuel municipal est assurée uniquement par la rédaction de Vincennes Info.



À noter sur votre agenda…

Jusqu'au 18 février
Denrées périssables – Espace Daniel-Sorano
du mardi – au jeudi à 20 h 45

Jusqu'au 21 février
- Exposition : peintures de Constentin Kouzminykh – Espace Daniel-Sorano
- Théâtre : Solomonde
Espace Daniel-Sorano

Jusqu'au 28 février
Photos et dessins autour de Denrées périssables – Espace Daniel-Sorano

Mardi 2 février
Point info énergie
Cœur de ville de 16 h à 19 h

Mercredi 3 février
Croqu'histoires – Médiathèque à 11 h

Jeudi 4 février
Conférence interactive
par La Conférence au village
Maison des associations de 18 h 30 à 20 h

Samedi 6 février
- Conférence : Les mineurs et internet
Salle des Académiciens de 10 h 30 à 12 h 30
- Improvisation :
création sonore/art dramatique
Salle Berlioz du conservatoire à 16 h
- Les Samedis du documentaire :
Germaine Dulac
Salle des Académiciens à 16 h 30
- Match de volley-ball
Centre sportif G. Pompidou à 20 h

Dimanche 7 février
- Athlétisme : les Foulées de Vincennes
Rues et bois de Vincennes
- Visite guidée de l'église Saint-Louis
22, rue Faÿs, à 16 h

Lundi 8 février
Réunion publique du projet de ville :
Quartier Renon
Club des Laitières à 19 h 30

Mardi 9 février
Les Inouïs : l'Amour des mots
Auditorium Jean-Pierre-Miquel à 20 h

Jeudi 11 février
- Conférence Au cœur des savoirs :
Le sous-continent indien
Auditorium Jean-Pierre-Miquel à 14 h 30
- Dîner-conférence du Rotary :
La Pérouse – Club Foch à 19 h 30

Samedi 13 février
- Conférence des Amis de Vincennes
Salle Paul-Rumeau à 15 h
- Conférence par la Guirlande
Salle André-Costes à 15 h
- Forum des métiers et des formations
Hôtel de ville de 10 h à 17 h
- Spectacle jeune public : sortilèges
Auditorium Jean-Pierre-Miquel à 17 h
- Match de volley-ball
Centre sportif G. Pompidou à 20 h
- Concert d'orgue
Église Saint-Louis à 20 h 30

Samedi 13 février et dimanche 14 février
Gala de danse classique
Centre culturel Georges-Pompidou

Dimanche 14 février
- Match de football
Stade Léo-Lagrange à 9 h 30
- Match de volley-ball
Centre sportif G. Pompidou à 14 h
- Conférence audiovisuelle
par la Conférence au village
Salle Paul-Rumeau à 15 h

Lundi 15 février
Réunion publique du projet de ville :
quartier Diderot
École de l'Est - Libération à 19 h 30

Mardi 16 février
Festival sons d'hiver
Centre culturel Georges-Pompidou à 20 h 30

Du 17 février au 6 mars
Exposition : *Faux-semblants*,
de Bernard Pras – Cœur de ville

Jeudi 18 février
Humour : Marc Jolivet
Centre culturel Georges-Pompidou à 20 h 30

Vendredi 19 février
Prima la musica !
Auditorium Jean-Pierre-Miquel à 20 h 30

Samedi 20 février
L'Heure du conte
Bibliothèque sud à 11 h
Bibliothèque est à 16 h 30

Samedi 27 février
Match de volley-ball
Centre sportif G. Pompidou à 20 h

Mercredi 3 mars
Croqu'histoires – Médiathèque à 11 h

Jeudi 4 mars
Journée d'animation par les Amis de Diderot
Place Diderot

Samedi 6 mars
Tournoi de foot évolution
Stade Léo-Lagrange à 18 h

Dimanche 7 mars
Concert annuel du Lions club :
Ana-Maria Bell
Auditorium Jean-Pierre-Miquel à 16 h

Jeudi 11 mars
- Conférence Au cœur des savoirs
Auditorium Jean-Pierre-Miquel à 14 h 30
- Conférence interactive par La Conférence au village – Maison des associations
de 18 h 30 à 20 h

Samedi 13 mars
- Point info énergie
Cœur de ville de 10 h à 13 h
- Concert : Katia Guerreiro
Auditorium Jean-Pierre-Miquel à 20 h 30
- Concert-spectacle de l'association Rêves
Centre culturel Georges-Pompidou à 20 h 30

Retrouvez l'agenda des événements à Vincennes en un clin d'œil sur votre site internet :

vincennes.fr

Événement

4 000 coureurs attendus pour les Foulées


© P.-Y. Jan / Aumanne Studio

L'édition 2010 des Foulées de Vincennes aura lieu le dimanche 7 février. Tracé en bordure du bois de Vincennes, le parcours, au départ du cours Marigny emprunte une boucle de 5 km. Tandis que le 5 km fera l'objet de deux départs simultanés à 9 h sur chacune des allées du cours, l'un pour la course en couple et l'autre pour l'épreuve individuelle, le 10 km, prévu à 10 h 45, partira des deux allées ; qualificative au championnat de France, la course attire des athlètes de haut niveau : des dossards de couleur sont d'ailleurs attribués par temps de référence sur présentation de justificatif : SAS élite, préférentiel 50 mn et 1h.
Une course est également réservée aux enfants (800 et 200 m, départ à 9 h 45). Autre point fort de la manifestation, le village et les animations sur le parvis de la mairie pour le côté festif, avec notamment une séance de fitness avant et après la course.

Pour plus de renseignements : Sport passion événement – tél. : 06 37 59 89 47
Courriel : sportpassion@wanadoo.fr.
Accueil et retrait des dossards à l'école Notre-Dame de la Providence le 6 février de 13 h à 18 h et sur le parvis de la mairie le 7 février avant la course. Pas d'inscription possible le jour de la course.

Arts martiaux

Des médaillés en jujitsu

Pour leur toute première compétition, Pablo Troianovski et Fabrice Pinon, jujitsukas de la Société vincennoise de lutte et judo, ont décroché la médaille de bronze chacun dans leur catégorie lors du championnat du Val-de-Marne de jujitsu combat. Toutes nos félicitations !

Précision : dans son dernier numéro, *Vincennes Info* évoquait les performances au championnat du monde de kudo-daido-juku de deux Vincennois, dont l'un, Yannice Cand, s'entraîne également à la SVLJ ; l'association précise que ce sport de combat n'est pas enseigné à Vincennes (l'équipe de France s'entraîne pour sa part à Choisy-le-Roi).



Stage de karaté

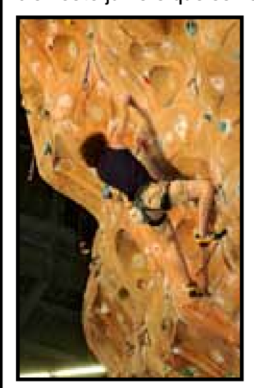
L'association Karaté Vincennes organise en février un stage pour les enfants de 6 à 13 ans. Celui-ci est ouvert à tous les enfants pratiquant ou non le karaté. Les cours seront assurés par un professeur diplômé d'État. Ils auront lieu du 22 au 26 février, de 14 h à 17 h, au gymnase Hector-Berlioz.

Pour plus d'informations :
karatevincennes.blogspot.com
svitone@neuf.fr – 06 61 42 97 82

Escalade

Les grimpeurs vincennois sur les podiums

De bons résultats pour l'Association vincennoise d'escalade lors du championnat départemental du Val-de-Marne qui s'est déroulé à Champigny le 20 décembre dernier, aussi bien côté juniors que seniors : six adhérents de l'association étaient inscrits et tous sont montés sur le podium. Mieux, quatre sont champions départementaux !



- **Vétérans hommes :** Jean-Baptiste Gagnon (1er, champion départemental) ; Didier Leroux (3e)
- **Juniors :** Maxime Protto (1er, champion départemental) ;
- **Seniors Femmes :** Anita Balestier (1re, championne départementale) ;
- **Seniors Hommes :** Antoine Deschamps (1er, champion départemental), Yoan Demion (2e).

Tous sont qualifiés au championnat régional d'Île-de-France.
Par ailleurs, cinq jeunes de l'association ont participé à l'Open national espoirs de difficulté qui a eu lieu à Albertville le 20 décembre également, et ont eux aussi brillé puisque tous sont arrivés en demi-finale.

- **Minimes dames :** Justine Taillebois (24e), Aude Allemand (25e) ;
- **Cadettes :** Sandy Camille Leroux (20e) ;
- **Cadets :** Adrien Teissier (25e) ;
- **Juniors :** Raphaël Barbaste (16e).

Matches

Football

En février, parmi les matches inscrits au programme des footballeurs vincennois :

- **Dimanche 14 février à 9 h 30**, COV – Émerainville F.C. 5 (champ. dimanche matin PH) ; **à 13 h 30**, COV – Tremblay F.C. (U17 DH) ; **à 15 h 30**, COV – Perreux AS (seniors Dam PH).

À noter par ailleurs, un tournoi de foot évolution aura lieu le samedi 6 mars de 8 h à 19 h au stade Léo-Lagrange.

Volley-ball

Le Vincennes volley club dispute différents matches à domicile ce mois-ci, au centre sportif Georges-Pompidou :

- **Nationale 1 seniors féminines (SF1) :** Samedi 13 février à 20 h, Vincennes/Le Touquet - Samedi 27 février à 20 h, Vincennes – La Rochelle
- **Nationale 3 seniors masculins (SM1) :** Dimanche 14 février à 14 h, Vincennes – Conflans-Andrésy-Jouy
- **Régionale 2 seniors masculins 2 (SM2) :** Samedi 6 février à 20 h, Vincennes 2 – L'Isle-Adam-Frésillon.

En bref

Marche

Dans le cadre de recherches menées par la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire en collaboration avec le ministère de la Santé et des Sports, le Comité départemental 94 de la fédération propose une activité gratuite de marche dynamique pendant 16 semaines, de mars à juin ; elle d'adresse spécifiquement aux femmes de 40 à 60 ans, sédentaires et en bonne santé, en surpoids ou obésité modérée (Indice de masse corporelle [poids/taille^2] de 27 à 35). Ces cours seront dispensés par une animatrice qui œuvre également à l'association vincennoise Gym V pour tous, où est aussi proposée une activité acti'march' régulière. Pour tout renseignement : Véronique Verpillon 01 48 73 00 97 – vero.verpillon@gmx.fr. Site de Gym V pour tous : www.gymvpourtous.com.

Voile

Pendant les grands froids hivernaux, Vincennes Nautique organise des réunions sur la théorie de la voile et de la navigation à la Maison des associations, le lundi de 20 h 30 à 22 h.
Prochains rendez-vous le **8 février** (calculs de marée et lecture de cartes) et le **15 mars** (règles de course). Parmi les autres sujets envisagés pour les prochaines semaines, la théorie de la voile, la météo, les réparations sur un bateau…
Renseignements sur le site de l'association : www.vincennes-nautique.fr

Golf

Le calendrier 2010 des rencontres golfiques d'Airshot est bouclé et disponible sur le site de l'association : airshot.asso.fr. La première journée se déroulera le dimanche 14 mars sur le golf de L'Isle-Adam pour un *scramble* entre amis. L'occasion de venir découvrir l'association et les joies de ce sport autour d'un green !
Contact : tissandier@noos.fr

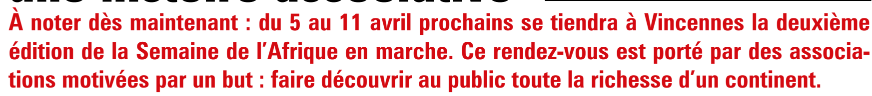
Erratum

Dans notre article du mois dernier consacré à l'hippothérapie au club Bayard équitation, que préside Éric Vernon, une erreur s'est glissée : Jean Marc Dayan exerce les fonctions de délégué à la communication de l'association.

Événement

L'Afrique en marche, une histoire associative

© Michel Pourny



À noter dès maintenant : du 5 au 11 avril prochains se tiendra à Vincennes la deuxième édition de la Semaine de l'Afrique en marche. Ce rendez-vous est porté par des associations motivées par un but : faire découvrir au public toute la richesse d'un continent.

En 2008, c'était un coup d'essai. Une première qui s'est avérée fort concluante. La Semaine de l'Afrique en marche a attiré toutes les générations, les amoureux de l'Afrique comme les curieux voulant découvrir sa richesse culturelle trop souvent oubliée. « *Les retours ont été vraiment positifs,* notent les organisateurs. *Les gens étaient sensibles à la problématique et intéressés par la démarche. Cela nous a motivés pour réitérer l'expérience !* »
Les associations fondatrices de l'événement se sont désormais réunies sous un même toit, l'association Afrique en marche. Une facilité pour l'organisation et le fonctionnement de l'événement. Mais les principes de base restent les mêmes. Les associations originelles, dont les vincennoises Krokula et Couleurs du Sahel restent tout autant impliquées dans l'événement, grâce à tous leurs bénévoles. « *Nous avions ce désir et ce souhait de montrer un côté positif de l'Afrique,* explique Violaine de Saint-Palais, présidente de Couleurs du Sahel et vice-présidente d'Afrique en marche. *C'est ce qui nous a réunis.* » Aujourd'hui, une trentaine de personnes œuvrent à l'organisation de cet événement qui proposera, du 5 au 11 avril de nombreux rendez-vous : rencontres avec des écrivains, projections de films, conférence musicale, ateliers rencontres, expositions, marché africain festif, grand débat – et bien sûr le concert très attendu de Salif Keita. **CA**



© Michel Pourny

Pour plus d'informations : www.semaine-afrique-en-marche.fr

Rappel

Bourse au bénévolat

Le bénévolat est un levier fondamental de la vie associative : de nombreuses associations vincennoises sont constamment à la recherche de bénévoles dans le cadre de leurs activités, et bien des Vincennois souhaitent donner de leur temps sans toujours savoir vers qui se tourner. C'est pourquoi le service Vie associative de la Ville, situé à la Maison des associations (41-43, rue Raymond-du-Temple) se propose d'être le relais entre les futurs bénévoles et les associations vincennoises au travers d'une bourse au bénévolat. Les personnes ayant des compétences en matière de comptabilité ou de trésorerie sont particulièrement recherchées, mais toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, quels que soient le secteur d'activité, le public visé…

Si vous souhaitez mettre vos compétences au service d'une association et lui consacrer une partie de votre temps libre, vous pouvez envoyer votre candidature par mail à vie_associative@vincennes.fr.



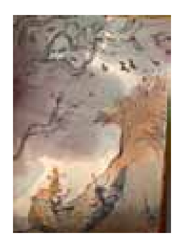
© Studio Plaire

En bref

Les Amis de Diderot

L'association Les Amis de Diderot organise le jeudi 4 mars une journée destinée aux enfants, jeunes et moins jeunes, en présence des commerçants du quartier. Différentes structures seront mises à disposition : jeux, stands, attractions, ateliers, découverte, sports, musique… Renseignements auprès de l'association au : 01 53 66 96 01.

Audition de comédiens



La Cour des grands organise une audition de comédiens amateurs afin de monter un spectacle, le 24 février à 20 h, au 21, rue d'Estienne-d'Orves. Il vous faudra préparer un texte et l'apprendre par cœur. Pour plus d'informations : Geneviève Esménard au 06 75 55 64 44.

Stage de Shiatsu

L'association Shiatsu et énergie propose deux stages, ouverts à tous, le dimanche 14 février à l'espace Daniel-Sorano :

- Auto-massage shiatsu ou comment apprendre à se faire du bien de 12 h à 14 h ;
- Initiation au Shiatsu familial ou comment apprendre à faire du bien de 14 h à 18 h.

Renseignements : Michèle Cataldi, 01 43 65 28 79 ou 06 98 52 44 18 shiatsuenergie.com.

Rire à Vincennes

L'association La Voie de la joie propose des séances de yoga du rire les dimanches de 11 h à 12 h. Les prochains rendez-vous sont prévus les 7, 14, 21 et 28 février ; 14, 21 et 28 mars ; 11, 18 et 25 avril, salle André-Costes (47, avenue du Château).
Tarif : séance isolée 10 €, abonnement 5 séances 9 €, abonnement 10 séances 8 €. www.yogadurire94.blogspot.com.
Un week-end de formation d'animateurs de club de rire est prévu sur Paris les 6 et 7 mars ou les 3 et 4 juillet. Inscriptions à l'école française du rire : www.ecolederire.org ou Julien au 06 25 70 69 36.

Chant

60 ans de musique, de passion et de partage…

Lorsqu'à l'été 1950, Pierre Host, entouré d'une poignée d'amis, fonda la chorale À chœur joie de Vincennes-Fontenay, il était sans doute loin d'imaginer que soixante ans plus tard le groupe vivrait encore… *« Certes, le chœur a bien changé – de nom, de visages… certains nous ont quittés, d'autres sont venus nous rejoindre, c'est la vie d'un groupe comme le nôtre ! »* note-t-on à l'Ensemble choral de Vincennes (ECV). Mais il poursuit fidèlement l'œuvre de Pierre Host et de Michel Martzolf, qui lui a succédé à la tête du chœur pendant plus de quarante ans avant de céder le pupitre à Étienne George en 2002. Les exigences sont toujours les mêmes : travail régulier, formation individuelle et collective, partage des compétences, participation à la vie de l'association…
« Grâce à son travail, au soutien de la municipalité, et aux facilités que lui offrent la paroisse Notre-Dame et l'espace Sorano, l'ECV peut proposer aux Vincennois, année après année, des concerts de qualité, leur faisant découvrir de nouvelles musiques, de nouveaux compositeurs, de nouveaux interprètes. » Bien sûr, en soixante ans, c'est un inventaire à la Prévert… Plus de 80 concerts à Vincennes, mais aussi, au total, plus de 400 concerts et auditions, 8 disques, quelques prix, des échanges et des voyages en Russie, au Pays de Galles, aux États-Unis et au Canada, en Belgique, en Yougoslavie, des orchestres et des interprètes prestigieux, des compositeurs de tous les pays et de tous les temps…


© ECV

En 2010, le concert annuel de l'Ensemble choral de Vincennes est programmé le vendredi 4 juin, en l'église Notre-Dame. Retenez d'ores et déjà votre soirée pour fêter avec l'Ensemble soixante années de musique(s) !
Renseignements complémentaires le site internet de l'Ensemble Choral de Vincennes : www.ecv94.org.

Voyages

Léop'Art : voyage au Bénin

L'association Léop'Art propose aux Vincennois de partir à la découverte du Bénin, du 21 février au 5 mars, dans le cadre du carnaval Awilé, ancêtre des carnavals sud-américains (Cuba, Haïti, Trinidad...). Il reste en effet quelques places pour le voyage organisé cette année par l'association.
La cérémonie du carnaval Awilé ouvre la nouvelle année dans la paix et la sérénité ; l'ordre animiste est alors inversé et les non-initiés peuvent imiter la plupart des danses rituelles, en présence des hauts dignitaires des cultes vaudous. Ainsi, les européens dansent, au rythme des tambours, aux côtés des villageois qui deviennent des amis que l'on peut approcher !
Contact : 06 70 11 66 09 ou danseleopart@yahoo.fr

Balade brésilienne avec les Clubs loisirs découvertes



De Salvador de Bahia à la frontière argentine, un mélange extraordinaire de cultures, de traditions et de rythmes attend les voyageurs : le circuit proposé par les Clubs loisirs découvertes passera par Salvador de Bahia, Santo Amoro et son marché, les spectaculaires chutes d'Iguaçu, Rio de Janeiro, éternelle et inoubliable avec son pain de sucre, le Corcovado, les plages de Copacabana et d'Ipanema, sans oublier les magnifiques costumes du carnaval. Cette balade se terminera à bord d'une goélette, à la découverte des îles à partir de la très belle ville coloniale de Paraty.
Renseignements au 01 43 98 67 03 ou 04 clubsretraitesvincennes@wanadoo.fr

Conférences

Les Amis de Vincennes, 100 ans d'histoire

L'année 2010 est marquée par le centenaire de la Société des amis de Vincennes, qui depuis un siècle se consacre à l'histoire du château et de la ville. Plusieurs événements seront programmés, notamment au mois de juin prochain, pour fêter cette belle longévité. Une première conférence est programmée le samedi **13 février** à 15 h et sera dédiée à l'historique de la Société des Amis de Vincennes, que retracera Claude Pinta, président d'honneur de l'association.

Samedi 13 février à 15 h, Maison des associations (41/43 rue Raymond-du-Temple), salle Paul-Rumeau. Entrée gratuite pour les adhérents et 5 € pour les non-adhérents. Renseignements au 01 48 08 04 53 et sur amisdevincennes.site.voila.fr.


© P.-Y. Jan / Aurianne Studio

À noter : le bulletin 2009 de la Société des amis de Vincennes (n°60) est disponible. Parmi les articles de cette dernière livraison : Les épidémies de peste au temps de Charles V, Les pionniers de La Nouvelle-France issus de Vincennes et ses environs aux XVIIe-XVIIIe siècles, Souvenirs d'un temps d'occupation 1940-1944, le tournage de *Playtime* dans le bois de Vincennes.

La Conférence au village

Au programme de l'association :

- **Jeudi 4 février** de 18 h 30 à 20 h, 30e conférence interactive par Dominique Houret sur le thème des chapeaux : chapeaux melons, bibis et compagnie, tout un univers à découvrir, suivi du cadeau et quiz. Amenez (votre) ou vos chapeaux !

Salle n°3 – Maison des Associations.
Accueil à partir de 18 h 15 – 5 €.

- **Dimanche 14 février** de 14 h 30 à 17 h, conférence audiovisuelle sur l'univers créateur d'Hermès, par Ludivine Lellouche, historienne d'art. De l'atelier de bourrelier et sellier fondé en 1801 par Thierry Hermès, à la diversification de la production à la fin du XIXe siècle avec la fabrication de sacoches très appréciées de la bourgeoisie parisienne, et au luxe avec des produits de renommée mondiale tel que le sac Kelly ou le carré de soie…

Salle Paul Rumeau (Maison des associations)
Accueil à partir de 14 h 30 –
Début de la séance à 15 h – 12 €.

- **Vendredi 26 février** de 14 h à 17 h, visite du couvent des dominicains de la rue Saint-Honoré, par un guide des Monuments historiques (222, rue du Faubourg Saint-Honoré).

Début de la visite à 14 h 15.
Inscription préalable avant le 5 février. 12 € par chèque à la Conférence au Village, BP 123, 94304 Vincennes cedex.

- **Jeudi 11 mars** de 18 h 30 à 20 h : 31e conférence interactive par Dominique Houret sur le thème du thé.

Maison des Associations.
Accueil à partir de 18 h 15 – 5 €.


© CAV

En décembre, Philippe Guézennec, conférencier depuis trente ans, a été honoré pour sa 1 000e conférence par Dominique Houret, président de la Conférence au village, en présence de Pierre Girardin, président d'honneur.

Dernière minute

Le mystère La Pérouse

Le Rotary-club de Paris Est organise jeudi **11 février** à 19 h 30 un dîner-conférence, ouvert au public, consacré au mystère La Pérouse. Ce grand marin avait été missionné en 1785 par Louis XVI en personne pour poursuivre l'exploration du Pacifique Nord commencée par le célèbre capitaine anglais Cook. Après trois ans de voyage fructueux, La Pérouse disparut corps et biens avec ses deux frégates et 230 marins et savants. On mit près de quarante ans à retrouver les épaves à Vanikoro, aux îles Salomon.
Ce n'est que dans les années 1980 que les lieux du drame furent explorés sérieusement par les membres de l'association Salomon. Les découvertes furent si intéressantes que la Marine nationale mit en œuvre d'importants moyens pour continuer à tenter de percer le mystère de la disparition du grand navigateur. Mais peut-on dire que cette énigme commence à s'éclaircir ? C'est le sujet qu'abordera Bertrand de La Roncière, Capitaine de frégate honoraire, et membre et chroniqueur des expéditions Vanikoro chargées de retrouver les vestiges des naufragés.
Jeudi 11 février à 19 h 30 – Club Foch – 39, avenue Foch à Vincennes. 39 € par personne. Réservations par courrier à cette adresse – chèques à l'ordre de R.C. Paris Est. www.rotary.org.

Stradivarius

La Guirlande, association pour la mise en valeur du patrimoine historique, littéraire et artistique, organise une conférence le **samedi 13 févier** à 15 h salle André-Costes (47, avenue du Château). Mireille Pédaugé évoquera « Le plus grand luthier de tous les temps : Stradivarius », avec une écoute musicale.
Adhérents de l'association : entrée libre
Non adhérents : 5 €.
Informations au 01 48 57 30 22

La fin du monde en débat

Le Groupe interreligieux de Fontenay (GIF) propose une soirée débat sur le sujet : la fin du monde selon les traditions religieuses, le mercredi 10 février à 20 h 30 à la Maison du citoyen (16, rue du Révérend-Père-Aubry à Fontenay-sous-Bois).

En bref

Un spectacle au profit de Rêves

À noter dès maintenant : un spectacle-concert sera donné en faveur de l'association Rêves, qui réalise les rêves des enfants malades, le samedi 13 mars prochain à 20 h 30 à Vincennes, au centre culturel Georges-Pompidou. Concocté par l'association en collaboration avec l'animateur Marc Choquet, le spectacle accueillera plusieurs artistes et un magicien, précédés en première partie par la chorale Gospel colors. Plus d'information concernant le programme dans notre prochain numéro !
Renseignements auprès de Régina Masson, présidente de Rêves 94 – 2, rue Lejemptel à Vincennes. reves94@reves-france.com
Tél. : 06 85 32 00 71. www.reves.fr/idf.

Formation au secourisme

La délégation locale de la Croix-Rouge propose, du 29 mars au 1er avril prochain, chaque jour de 20 h à 23 h, une formation au secourisme. Inscriptions par courrier auprès de la Croix-rouge – 25 rue de Lagny. Tarif : 60 €, à régler à l'inscription par chèque à l'ordre de la Croix-Rouge française.

Chant : La Voix juste

L'association La Voix juste a pour but de promouvoir l'enseignement du chant et du souffle sous un angle musical, thérapeutique et énergétique. Elle propose notamment différents cours :

- des cours individuels d'une durée d'une heure où vous pourrez profiter d'un travail personnalisé sur la respiration consciente et la voix en lien étroit avec le corps. Les cours se déroulent au 55, rue Diderot. Tarif : 40 €/heure
- des ateliers chant, une fois par mois, ouverts à tous (limités à 12 personnes) les lundis de 19 h à 22 h à l'institut finlandais (60, rue des Écoles – Paris Ve). Les prochains ateliers auront lieu les 1er mars, 5 avril, 10 mai, 7 juin et 5 juillet (concert). Tarif : 50 €.
- une chorale gospel ; les répétitions ont lieu au centre de loisirs situé 21, rue d'Estienne-d'Orves les vendredis de 19 h à 22 h. Prochains rendez-vous les 5 et 19 février, 12 et 26 mars.

Contact : Élisabeth Baile au 06 85 23 07 47
Maison des associations – BP 123 – 94304 Vincennes cedex.
Cotisation annuelle : 150 €.
Site internet : www.lavoixjuste.com

Solidarité

Restaurants du cœur

Les Restaurants du cœur poursuivent leurs activités jusqu'à fin mars. L'équipe du centre de Fontenay, constituée uniquement de bénévoles, distribue des colis alimentaires aux familles en difficulté domiciliées à Fontenay, Nogent, au Perreux, à Saint-Mandé et Vincennes. Le centre, situé 2, rue Alfred de Musset à Fontenay-sous-Bois (à l'angle de la rue Michelet, à côté du LEP), est ouvert aux bénéficiaires de 9 h à 11 h 45 du lundi au vendredi.

Les dons sont les bienvenus. Ils peuvent être envoyés à l'adresse ci-contre par chèque libellé à l'ordre des Restaurants du cœur du Val-de-Marne. Une attestation fiscale sera délivrée ultérieurement pour réduction d'impôt.

En pratique : inscriptions sur place pendant toute la durée de la campagne (de 9 h 30 à 11 h 30, même lieu, du lundi au vendredi sauf le mercredi) en présentant pièce d'identité, livret de famille, certificat de scolarité pour les enfants, et tous les documents originaux justifiant de toutes les ressources et charges. Ces documents sont rendus aussitôt. Un plafond de ressources tenant compte des charges est fixé en fonction du nombre de personnes concernées dans chaque famille.

Vie quotidienne

Famille Services

Issue de l'Association générales des familles, Famille Services Vincennes est une association autonome qui propose aux Vincennois une large offre de services d'aide à la personne : ménage, repassage, auxiliaires de vie, aide aux personnes âgées, garde d'enfant, sortie d'école, bricolage etc., en tout ce sont vingt métiers qui sont concernés pour simplifier le quotidien des bénéficiaires et de leur environnement familial.
L'association Famille Services Vincennes œuvre depuis 1997 dans ce secteur ; plus de 160 personnes travaillent régulièrement pour l'association, et la palette des prestations offertes est large. « *Le but est de s'adapter à toutes les demandes des familles, l'aide demandée peut être ponctuelle ou régulière, notamment pour la garde des enfants, le maintien à domicile ou l'entretien de la maison* », explique Laurence Mérico, qui assure la gestion de l'association. Avec son statut associatif, Famille Services Vincennes demande une adhésion de 48 € par an plus une tarification selon les prestations demandées. Les adhérents paient directement la personne intervenant chez eux par CESU (chèque emploi service universel) – un mode de règlement qui permet d'obtenir une réduction d'impôts à hauteur de 50 %.
Famille Services Vincennes
Tél. : 01 43 98 67 63 familleservices@orange.fr

Initiative

Lire et faire lire

L'Association générale des Familles et les clubs loisirs découvertes soutiennent l'action sur Vincennes du dispositif *Lire et faire lire* qui consiste à intervenir dans une école auprès de 3 ou 4 enfants pendant 30 minutes pour lire des histoires pendant l'heure du déjeuner. L'union départementale des Associations familiales coordonne ce dispositif avec la ligue de l'enseignement. Pour ce faire, il était une fois… des bénévoles passionnés de lecture qui aiment les enfants, qui souhaitent partager un peu de temps avec eux et ainsi leur apporter un moment de détente et leur donner le goût de la lecture.


© lireetfairelire.com

Pour participer à cette aventure, le temps d'une année scolaire ou plus, et contacter Évelyne Morisson au 06 23 47 94 56.

Humeur

United piétons *of* Vincennes

C'était une nuit froide et brumeuse. Ou peut-être pas. Peu importe d'ailleurs, car quoi qu'il arrive c'est l'atmosphère qui en restera dans le souvenir du piéton.

Il était tard, bien tard pour être dehors par ce froid ; minuit avait sonné quelques minutes plus tôt et le piéton rentrait chez lui après une journée de travail un peu plus lourde que les autres – encore que. La tête pleine de soucis, de questions, de listes de choses à faire et de priorités, et le pas un rien nerveux.

Pour quelle raison étrange, on ne le saura pas, il avait décidé, cette nuit-là, de ne pas rentrer chez lui par le même chemin qu'à l'accoutumée. Tout le monde a, pour casser les habitudes, ses variantes ; on emprunte une rue parallèle, on bifurque plus tôt ou plus tard, peut-être pour donner au cerveau de quoi sortir un peu de ses préoccupations et prêter attention au reste, à la ville ou mieux, aux autres.

C'était une nuit froide et brumeuse. Le chemin emprunté, le long des voies du RER, n'en était que plus étrange, et le piéton, plus attentif. On entendait de temps à autre un train rugir sans y prêter plus attention que cela.

C'est à la hauteur de la passerelle que ça s'est passé.

Recroquevillée sur la grille qui surplombe les voies, elle avait enjambé les barrières de sécurité. Immobile et grelottante, une jeune femme avait placé sa vie là, au bord du gouffre. Sur la passerelle, un couple de jeunes gens avait entamé la conversation, et les mots tentaient de former comme un fil invisible qui la retiendrait pas trop près du bord. Un autre piéton arrivait lui aussi, de l'autre côté de la passerelle. Les uns revenaient d'une soirée passée entre amis dans un bar de la ville, l'autre du métro. On parla, essaya de convaincre, l'un prévint discrètement les secours, les autres poursuivirent le dialogue.

Tout cela en se demandant ce qui pouvait bien se passer dans la vie de quelqu'un pour qu'il en arrive là.

Et puis il y a eu le grondement sourd d'un train qui approchait. Elle s'est levée.

Et il y a eu aussi ce pas qu'elle a esquissé vers le bord de la grille, et le temps suspendu dans cet équilibre précaire.

Il y a eu une main posée sur son épaule, et la proposition qu'elle a acceptée d'aller parler un peu, d'abord. Le train s'est éloigné et elle a dit qu'elle n'imaginait pas qu'à cet endroit-là, à cette heure-là, il y aurait tant de gens pour se soucier de son sort.

Il y a eu des sourires et il y a eu, sous la chape froide et brumeuse de cette nuit-là, une petite flamme vacillante dont tous ceux qui étaient là se souviendront longtemps ; très longtemps.

Il y a eu ce soir-là, sur une passerelle enjambant les voies du RER, un groupe de quelques personnes que la presse aurait qualifiées, si tout cela s'était ébruité, de « héros du jour ».

Le piéton a un autre mot pour ça.

Il y a eu une rencontre, sur une passerelle, de part et d'autre de la barrière de protection. Et des *gens formidables*, tout simplement.

Le piéton de Vincennes

Propreté

Opérations Coup de balai propreté

Les opérations Coup de balai propreté permettent de concentrer les moyens municipaux sur une rue ou un quartier et d'effectuer un nettoyage approfondi des trottoirs et de la chaussée. Elles permettent également de faire un diagnostic poussé de la voirie et de faire enlever les véhicules épaves ou ventouses. Prochaines opérations :

- **le jeudi 4 février avenue Paul-Déroulède**, de la rue Jules-Massenet à la rue Defrance,
- **et le jeudi 18 février rue Félix-Faure** (côté du stationnement, de l'avenue Paul-Déroulède à la place du Maréchal-Lyautey).

Les opérations Coup de balai ont lieu entre 6 h et 12 h. Stationnement interdit à partir de 6 h ; enlèvement des véhicules dès 6 h 30 ; début des opérations de lavage à 7 h. Les véhicules qui n'auront pas été déplacés seront enlevés et mis en fourrière par les services de police.

© Ville de Vincennes

Encombrants

Attention, dorénavant les encombrants et les déchets électriques et électroniques (D3E) sont collectés un jour unique sur l'ensemble du territoire de la ville : **le lundi, entre 8 h à 14 h**. Les objets doivent être déposés sur le trottoir entre le dimanche soir après 18 h et le lundi matin avant 8 h, en séparant bien encombrants et D3E. Pas de changement donc pour les quartiers situées à l'ouest et au sud, mais une nouvelle habitude à prendre au nord et à l'est ! Lire également pp. 22-23.

Stationnement

Carte de stationnement résidentiel



En janvier, plusieurs rues sont passées au stationnement résidentiel : le point sur les modalités afin d'obtenir la carte de stationnement résidentiel, gratuite et valable 2 ans.

Il convient de présenter à l'accueil des Services techniques les pièces suivantes (documents originaux : les demandes ne peuvent donc pas se faire par courrier) :

- Certificat d'immatriculation ou carte grise de votre véhicule (en fournir également une photocopie) ;
- Justificatif de domicile récent (facture EDF ou France Telecom de moins de 3 mois) ;
- Dernier avis de la taxe d'habitation.

Pour les cas particuliers (véhicules de fonction, véhicules en leasing…, ou impossibilité de fournir certains documents), des pièces complémentaires vous seront réclamées, renseignez-vous au 01 43 98 66 74.

Vie pratique

Le recensement, ça compte !

Depuis 2004, dans les villes de plus de 10 000 habitants, comme Vincennes, le recensement de la population se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de la population, dispersé sur l'ensemble du territoire. Cette technique permet désormais d'établir chaque année une nouvelle « population légale » pour la ville – alors que ce chiffre ne variait auparavant que tous les six à dix ans. Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, les questionnaires du recensement vous ont été adressés à partir du mois de janvier : tout le monde n'étant pas interrogé, il se peut que vous soyez recensé en 2010 (jusqu'au 27 février) et que des proches ou des voisins ne le soient pas. Les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, sont chargés de remettre aux personnes concernées les documents nécessaires. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires, qu'il récupérera ensuite et que vous pourrez aussi déposer sous enveloppe à l'hôtel de ville. Merci de lui réserver un bon accueil !
Votre réponse est importante ! Le recensement est un acte civique, et également une obligation légale. Pour toute information complémentaire : numéro vert : **0805 11 2004**.

Nouveau

Affichage numérique pour les permis de construire



Depuis quelques semaines, une borne de consultation a fait son apparition au rez-de-chaussée du centre administratif situé 5, rue Eugène-Renaud. Sur cet écran sont consultables les permis de construire délivrés par la ville, désormais accessible sous forme électronique. Après l'obtention d'un permis de construire, ceux-ci doivent en effet être affichés à la mairie dans les huit jours qui suivent la décision ou la non-opposition, pour une durée de deux mois. Ce passage au numérique ne modifie bien sûr pas l'obligation d'affichage des permis par les bénéficiaires sur les terrains concernés.



© P.-Y. Jan / Aurianne Studio

Scolarité

Inscriptions scolaires

Les enfants vincennois qui fréquenteront à la rentrée 2010 pour la première fois une école maternelle ou élémentaire de la ville doivent être obligatoirement inscrits auprès de la Direction Enfance-jeunesse (Cœur de ville, 98 rue de Fontenay). Les inscriptions scolaires ont lieu **jusqu'au samedi 27 mars 2010** (sauf les jeudis). Sont concernés :

➔ Enfants entrant à l'école élémentaire :

- les enfants vincennois quittant la maternelle pour entrer en cours préparatoire, âgés de 6 ans et plus au 31 décembre 2010 ;
- les nouveaux élèves récemment installés dans notre ville (présentation obligatoire du certificat scolarité de l'ancienne école lors de l'inscription et du certificat de radiation auprès du directeur fin juin).

➔ Enfants entrant à l'école maternelle :

- les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2007, entrant pour la première fois à l'école maternelle à Vincennes, pourront faire l'objet d'une demande d'inscription pour la rentrée scolaire 2010 ;

➔ Cas particuliers :

Les enfants nés en janvier et février 2008 peuvent être préinscrits aux mêmes dates. L'Éducation nationale n'admet qu'un nombre très faible d'enfant en toute petite section, en fonction des places disponibles par école de secteur. Les familles concernées seront contactées après le 15 septembre, l'enfant devra être propre à la rentrée et suivra un cycle de 4 ans de maternelle. Les enfants non admis seront préinscrits pour la rentrée suivante.

Documents à présenter :

- livret de famille ou acte de naissance récent de l'enfant ;
- en cas de séparation, jugement précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant ;
- pièce d'identité d'un des deux parents ;
- carnet de santé (vaccinations) ;
- 2 justificatifs de domicile récents tels que : quittance EDF, taxe d'habitation, contrat de location, acte de vente (sauf facture téléphonique) ;
- certificat de scolarité pour les élèves actuellement scolarisés dans une autre commune ;
- numéro de CAF ;
- nom et adresse des employeurs des parents.

Pour le calcul du quotient familial année civile 2010 :

- avis 2008 d'imposition sur le revenu ;
- notification des droits et paiements de la CAF ;
- allocations de perte d'emploi ou bulletins d'Assedic.

Affectation dans les écoles :

Les enfants seront définitivement admis en fonction du nombre de places disponibles déterminé par l'Éducation nationale.

Consultez également le portail famille sur www.vincennes.fr où vous pouvez retrouver l'ensemble des pièces et documents à fournir.
Pour toute information complémentaire :
Direction Enfance-jeunesse
Cœur de ville, 98, rue de Fontenay
Tél. : 01 43 98 65 55.

Démarches

Permanences sociales et juridiques à l'hôtel de ville

De nombreuses permanences sociales et juridiques se tiennent régulièrement dans les locaux municipaux afin de faciliter la vie quotidienne et l'accès à l'information des usagers. Le point sur les différents services proposés.

Nouveauté : à partir du mois de février, une nouvelle permanence est assurée en mairie :

- **Permanence notariales :** désormais, le premier jeudi de chaque mois de 18 h à 19 h (hors vacances scolaires), les notaires des études vincennoises reçoivent sur rendez-vous au 01 43 98 65 02.

Sont toujours à votre écoute les permanences sociales et juridiques suivantes :

- **Association départementale des conjoints survivants et veuves civiles :** chaque 3e mercredi du mois de 10 h 30 à 12 h, sans rendez-vous, à la Maison des associations (41-43, rue Raymond-du-Temple).
- **Avocats :** chaque mardi de 18 h à 20 h (hors vacances scolaires), sur rendez-vous au 01 43 98 65 02.
- **Caisse d'Allocations Familiales (CAF) :** dans le cadre de la création d'un point d'accueil de proximité de la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, une permanence de la CAF est assurée chaque vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au centre social situé 70, rue de Fontenay. Un professionnel de la CAF apporte une réponse complète aux usagers en terme notamment d'accès aux droits.
- **Centre d'information féminin et familial (CIFF) :** informations dans les domaines juridiques, professionnels, sociaux et pratiques. Orientation vers les organismes compétents et les permanences de spécialistes. Le lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, sans rendez-vous, à l'hôtel de ville.
- **Écrivain public :** le mercredi de 15 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h, sur rendez-vous pris à l'accueil de la mairie ou au 01 43 98 65 02.
- **Experts comptables :** troisième jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h (sauf en juillet et en août) sur rendez-vous au 01 43 98 65 02.
- **Habitat :** permanences tenues par l'association Protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat (PACT) de Vincennes. Accueil téléphonique du lundi au vendredi au 01 43 98 67 31 et permanences publiques au 70, rue de Fontenay les lundis et vendredis de 14 h à 17 h, sur rendez-vous.
- **OPAH** (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) : Permanence tous les mardis de 15 h à 19 h assurée par le PACT à la Maison des Associations. Renseignements par téléphone au 01 45 17 93 22.
- **Retraite complémentaire :** le Centre d'information, de conseil et d'accueil des salariés (CICAS) n'assure plus de permanence en mairie, mais il est possible de se renseigner au 0 820 200 701.


© Ville de Vincennes

En pratique

Sauf précision, les permanences ont lieu en mairie, 53 bis, rue de Fontenay.
Renseignements au 01 43 98 65 02 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h) ou directement auprès de l'accueil de la mairie.

Vie pratique

Courriels et courriers bien adressés

Vous l'avez constaté, ou vous l'avez lu dans les derniers numéros de *Vincennes Info* (cf. également p. 22-23), le site internet de la Ville, **vincennes.fr**, a changé. À cette occasion, afin de simplifier et d'uniformiser la communication électronique entre la Ville et ses correspondants, les adresses de messagerie des élus, services, et agents municipaux ont également été modifiées. Désormais, les adresses municipales sont toutes libellées **@vincennes.fr**. L'ancien nom de domaine de messagerie, @*mairie*-vincennes.fr, reste bien sûr en service quelques mois le temps de la transition, mais n'oubliez pas de mettre à jour vos carnets d'adresses ! Et, en tout état de cause, le meilleur moyen d'adresser un courrier électronique aux services municipaux ou aux élus, et d'être sûr qu'il arrive au bon destinataire, est d'utiliser les formulaires de contact mis à votre disposition sur le site internet. Quant à l'adresse postale des services municipaux, elle reste bien sûr inchangée !
Mairie de Vincennes – BP 123
94304 Vincennes Cedex.

Cimetières

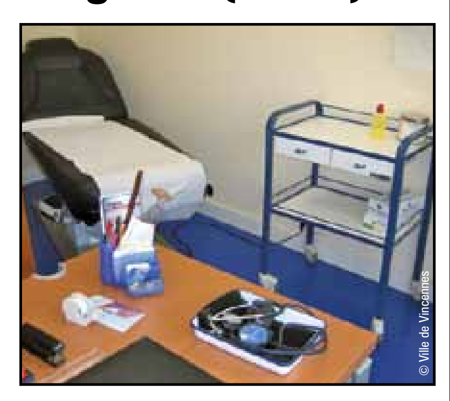
Reprise de concessions au cimetière nouveau

Il est procédé à la reprise, au cimetière nouveau (296, avenue Victor-Hugo à Fontenay-sous-Bois), des terrains :
- attribués gratuitement pour 5 ans **du 1er janvier au 31 décembre 2004** ;
- concédés ou renouvelés pour une durée de 10 ans **du 1er janvier au 31 décembre 1997** ;
- concédés ou renouvelés pour une durée de 30 ans **du 1er janvier au 31 décembre 1977**.

Les familles des concessionnaires des terrains en reprise qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement avant le 31 décembre 2009 doivent, **dans les trois mois suivant cette date**, faire enlever les monuments, signes funéraires et tous autres objets. Faute par les intéressés de se conformer à cette disposition, l'administration municipale fera procéder d'office, à partir du 1er avril 2010, à l'enlèvement de ces objets considérés comme abandonnés et reprendra possession des terrains.
Renseignements auprès du service de la Citoyenneté (rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville) – Tél. : 01 43 98 65 36.

Santé

Médecins généralistes de garde (SAMI)


© Ville de Vincennes

Chaque soir, et les dimanches et jours fériés, le SAMI (Service d'accueil médical initial) ouvre ses portes au centre Pierre-Souweine (6, avenue Pierre-Brossolette). Vous pouvez y bénéficier de consultations médicales assurées par un médecin généraliste de permanence quand le cabinet médical de votre médecin est fermé. Les consultations sont remboursées sur la base des tarifs conventionnels de la sécurité sociale. Si vous êtes titulaire de la couverture médicale universelle (CMU), il faudra vous munir de votre attestation personnelle et actualisée.
Le SAMI n'est en aucun cas un service d'urgence comme à l'hôpital, vous ne pouvez donc pas y bénéficier de radiographie ni d'examen de sang. Il ne permet pas la délivrance des médicaments. Si votre état le nécessite, le médecin vous fera une prescription et vous obtiendrez les médicaments en vous adressant à la pharmacie de garde.
Les visites à domicile ne sont pas supprimées. Vous pouvez toujours en bénéficier, avant et après minuit en semaine ainsi que les dimanches et jours fériés. Renseignez-vous auprès de votre médecin.

SAMI – centre Pierre-Souweine – 6, avenue Pierre-Brossolette – ouvert de 20 h à 23 h 45 en soirée (du lundi au samedi), et de 8 h à 23 h 45 les dimanches et jours fériés. En cas d'urgence, appelez le 15.

Seniors

Consultations au centre Pierre-Souweine



© Ville de Vincennes

Dédié à l'information des seniors en matière de santé, le centre de santé et d'informations gérontologiques Pierre-Souweine offre plusieurs services de prévention en matière de troubles de la mémoire et propose également l'accès à différentes consultations et soins : **soins infirmiers** (au centre et à domicile, tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h – le week-end et jours fériés sur rendez-vous), **allergologie** (sur rendez-vous les lundis et mardis après-midi, le vendredi toute la journée), **gynécologie médicale** (le mardi matin sur rendez-vous), **rhumatologie** (sur rendez-vous le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30), **pédicurie** (le mercredi matin sur rendez-vous pour les personnes âgées, sous conditions de ressources). Une consultation hebdomadaire de neuro-psychologie a également ouvert cette année (renseignements au 01 53 66 32 64).
Le Centre Pierre-Souweine accueille également l'association Vilcena (tél. : 01 41 74 08 03), l'Association vincennoise pour l'aide à domicile (tél. : 01 53 66 32 75 ou 77) et l'association Présence Loisirs accompagnés (tél. : 01 43 98 30 08).

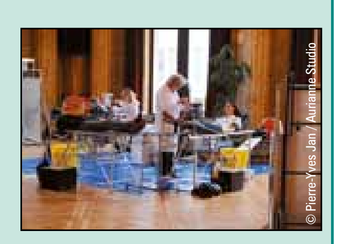
Centre Pierre-Souweine – 6, avenue Pierre-Brossolette – Tél. : 01 53 66 32 60 ou 61. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez laisser un message sur un répondeur-enregistreur.

Troubles de la mémoire

Le centre Pierre-Souweine propose des séances de **dépistages des troubles de la mémoire**, accessibles sur rendez-vous, aux personnes de plus de 60 ans (sur ordonnance médicale) et des **groupes de paroles** destinés à l'entourage des personnes concernées par la maladie d'Alzheimer ou rencontrant des troubles de la mémoire. Des groupes Histoire de vie et stimulation cognitive sont également proposés à nos aînés. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au centre Pierre-Souweine ou téléphoner sur ces sujets au 01 53 66 32 64.

En bref

Don du sang


© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

Les prochaines collectes de sang à Vincennes auront lieu salle des Fêtes de l'hôtel de ville le dimanche 21 février de 9 h à 13 h et le lundi 22 février de 14 h 30 à 19 h 30. Venez nombreux : le risque de pénurie de sang est permanent. Informations complémentaires : www.dondusang.net.

Vaccinations gratuites

Dans le cadre d'une convention signée entre la ville de Vincennes et la plate-forme départementale de vaccination du Val-de-Marne, désormais, un mercredi après-midi par mois, un service de vaccinations gratuit est assuré à Vincennes au centre de santé Pierre-Souweine (6, avenue Pierre-Brossolette).
Prochain rendez-vous le **mercredi 10 février** de 14 h à 18 h. Renseignements auprès du centre de santé au 01 53 66 32 60.

Hôpitaux

Urgences médicales

L'hôpital militaire Bégin (69, avenue de Paris à Saint-Mandé – Tél. : 01 43 98 50 01) assure un service d'urgence 24 h/24, y compris en gynécologie obstétricale. Il reçoit sans discrimination géographique l'ensemble des patients qui s'y présentent. En cas d'intervention des pompiers, du SAMU, etc., ceux-ci ont pour instruction d'orienter les patients vers les hôpitaux dont les services d'urgence sont les moins débordés au moment de la prise en charge.

Urgences bucco-dentaires

Dimanches et jours fériés – Tour de garde assuré par le Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes du Val-de-Marne. Tél. : 01 48 52 31 17.

Urgences pédiatriques

Pour les enfants de moins de 15 ans, orientez-vous directement vers l'hôpital Trousseau (26, avenue du Docteur-Arnold-Netter – 75012 Paris).
Tél. : 01 44 73 67 40 ou 69 09.

Urgences respiratoires (kinésithérapie)

- Les week-ends et jours fériés, un tour de garde est assuré par les kinésithérapeutes vincennois. Renseignez-vous auprès de votre kinésithérapeute.
- Le Réseau bronchiolite Île-de-France (www.reseau-bronchio.org) a mis en place un réseau de garde médicale et de kinésithérapie. Des médecins libéraux disponibles 7 j/7 de 9 h à 23 h assurent les consultations pour répondre aux besoins des nourrissons atteints de bronchiolite – tél. : 0 820 800 880 (0,12 € / min). Des kinésithérapeutes libéraux sont également disponibles les week-ends et jours fériés de 9 h à 18 h – tél. : 0 820 820 603 (0,12 € / min).

Centre antipoison

Hôpital Fernand-Widal (200, rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 Paris). Tél. : 01 40 05 48 48.

Hôpitaux des environs

- **Hôpital Bégin**
  69, avenue de Paris à Saint-Mandé – 01 43 98 50 00.
- **Centre hospitalier Henri-Mondor**
  51, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Créteil – 01 49 81 21 11.
- **Hôpital intercommunal André-Grégoire** – 56, boulevard de la Boissière à Montreuil – 01 49 20 30 40.
- **Hôpital Armand-Brillard**
  3, avenue Watteau à Nogent-sur-Marne – 01 43 94 81 00.
- **Hôpital Saint-Antoine** – 184, rue du Faubourg Saint-Antoine à Paris 12e – 01 49 28 20 00.
- **Hôpital Rothschild**
  33, boulevard de Picpus à Paris 12e – 01 40 19 30 00.

Numéros utiles

POLICE MUNICIPALE	01 71 33 64 15
POLICE NATIONALE	01 41 74 54 54 ou 17
GENDARMERIE NATIONALE	01 53 66 95 70
POMPIERS	18
MAIRIE DE VINCENNES	01 43 98 65 00
EAUX (SERVICE CLIENTS)	0 811 900 900
EAUX NUMÉRO D'URGENCE/FUITES (24 H/24)	0 811 900 918
CENTRE ANTI-POISON	01 40 05 48 48
ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE	119
PERSONNES ÂGÉES MALTRAITÉES	39 77
VIOLENCES CONJUGALES	39 19
SAMU SOCIAL	115
FIL SANTÉ JEUNES	0 800 235 236
LIGNE DES SENIORS DE VINCENNES	0 805 11 94 00
ALLÔ PROPRETÉ VINCENNES	0 800 77 00 66

Grippe A H1N1

Fermeture du centre de vaccination

Depuis plusieurs semaines, un centre de vaccination contre la grippe A H1N1 était installé dans les anciens locaux de la police municipale, au 6, allée Georges-Pompidou. Comme la plupart des centres de vaccination du département, le centre a été fermé le 25 janvier : depuis cette date, dans le Val-de-Marne, seul le centre de Créteil (de la Brèche – 5, rue du Général-Larminat) reste ouvert au public (horaires consultables sur vincennes.fr). Les dates et horaires d'ouverture des centres sont décidés et validés par les services préfectoraux. La vaccination est proposée gratuitement, elle n'est pas obligatoire, elle se fait après réception d'un bon envoyé par la Caisse d'Assurance Maladie indiquant la date à partir de laquelle vous pouvez vous présenter au centre de vaccination.
La vaccination est également possible depuis le mois de janvier auprès de votre médecin traitant.

Garde des pharmacies

Les dimanches et jours fériés

7 février : pharmacie NAHUM-MOATTY
168 bis, avenue de Paris

14 février : pharmacie SEBAG
122, rue de Fontenay

21 février : pharmacie VIGNAL
196, rue de Fontenay

28 février : pharmacie MORSSI
82, rue Diderot

7 mars : pharmacie CHARRIER
39, rue de Montreuil

14 mars : pharmacie CHHITH
17, avenue de Paris

Chaque soir après 20 h, les pharmaciens de Vincennes, Fontenay et Saint-Mandé assurent un service de garde. Le porteur de l'ordonnance doit se rendre au commissariat de Vincennes (23, rue Raymond-du-Temple) où la pharmacie de garde du secteur lui sera indiquée ; aucun renseignement n'est donné par téléphone.

Groupe de la majorité municipale
Avec vous pour Vincennes

La collecte sélective au service de notre cadre de vie

Nous nous étions engagés, il y a deux ans, à renouveler les actions destinées à sensibiliser les Vincennois au respect de leur environnement, à la réduction des déchets et au tri, mais également à étendre la collecte sélective aux déchets de soins des particuliers et aux matériels informatiques.

Première ville du département à organiser la collecte du verre (poubelles vertes), la collecte des multi matériaux (poubelles bleus) toutes les semaines en porte à porte ou encore à ramasser les encombrants toutes les semaines, la municipalité a toujours été très attentive au service de collecte sélective qu'elle offrait aux Vincennois.

À l'occasion du changement de notre prestataire en charge de la collecte, nous avons repensé notre politique de propreté et de collecte sélective.
Ainsi, nous avons décidé, **à partir du 1er février 2010**, de ne faire plus qu'une seule et même collecte des encombrants, **le lundi de 8 h à 14 h,** sur tout le territoire communal. De cette façon, nous simplifions certaines pratiques afin d'éviter les confusions engendrées par la sectorisation de la collecte des encombrants, mais nous diminuons également notre bilan carbone en rationnalisant le nombre de rotations des camions.

Cela fait maintenant un an que la municipalité a renforcé le **numéro Allô propreté** (0800 77 00 66) au service de chacun, notamment pour tous les problèmes de dépôts sauvages devant chez vous. Ce numéro vert permet d'apporter une réponse rapide aux désagréments rencontrés puisque les agents du service Collecte et propreté urbaine se rendent sur le terrain dès le signalement, afin de prendre rapidement les dispositions nécessaires. Environ 600 tonnes sont ramassées chaque année pour un coût supérieur à 200 000 €. Devant ce constat, nous avons instauré des constats d'infraction pour dépôt sauvage (allant de 100 à 280 €) afin que les actes d'incivilité de quelques-uns ne soient pas pris totalement en charge par tous. Enfin, comme nous nous y étions engagés, nous organisons le ramassage des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) ainsi que des déchets ménagers spéciaux. Que faire de plus ?

Le Grenelle de l'environnement demande à chacun de diminuer d'environ 7 % sa production d'ordures ménagères non recyclables d'ici à 2014. Pour nous, 2014 c'est aujourd'hui ! En s'engageant dans un Agenda 21 local audacieux, l'équipe municipale prouve son attachement à cette problématique. Ainsi, parce que le respect de notre environnement et la propreté sont l'affaire de tous, nous avons également décidé de **relancer une campagne d'information auprès des habitants** avec des documents pédagogiques plus clairs et plus lisibles, réexpliquant le tri.

Pour compléter ce dispositif, nous allons embaucher **un ambassadeur du tri** qui aura pour mission de sensibiliser les Vincennois sur le tri sélectif et de contrôler la qualité de la collecte en allant à la rencontre de chacun de vous, en intervenant aussi bien dans les immeubles que dans les écoles.

Nous avons été élus sur un programme, nous le mettons en application chaque jour !



Éric Bensoussan
Adjoint au maire chargé du cadre de vie

Groupe des élus socialistes

Grand Paris

Lors de la dernière réunion du Conseil municipal, le 16 décembre, l'ordre du jour comportait un débat sur le thème du Grand Paris. En fait de vrai débat, il n'y eut qu'une simple succession de déclarations de chacun des groupes de la majorité et de l'opposition, le Maire se chargeant de conclure.
Notre groupe a donc essayé en quelques minutes par la voix de son président, Pierre Meslé, de rappeler quelques idées fortes :

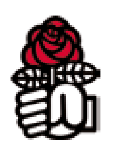
- **Depuis 2001 une politique d'ouverture a été mise en place par Paris à l'égard des communes limitrophes.** Par ailleurs les travaux préparatoires du schéma directeur de la Région Île-de-France (le SDRIF) ont démontré l'interdépendance très forte entre les 1re et 2e couronnes en termes de déplacements, de logements et d'emplois.
- Plus récemment, le président de la République a chargé Christian Blanc d'un projet qui se voulait ambitieux pour la région capitale. Ce projet se résume en réalité à une infrastructure de transports. Il a été de plus mené **sans concertation avec les élus franciliens, la plupart y sont d'ailleurs opposés,** et le texte adopté va à l'encontre des règles de la décentralisation, puisque le STIF a été évincé et que l'État reprend autoritairement en main les droits et les instruments locaux d'urbanisme et de logement.

Enfin le texte ne répond en rien aux problèmes quotidiens de déplacement des Franciliens et risque même de compromettre la réalisation du plan de mobilisation pour les transports voulu par l'ensemble des collectivités d'Île-de-France et adopté en juin 2009.
En effet le plan gouvernemental prévoit de relier par un métro les principaux pôles économiques (Roissy, Le Bourget, La Plaine commune, La Défense, Villejuif, Évry et le plateau de Saclay) et **néglige les attentes des Franciliens en matière d'amélioration de leurs transports quotidiens (modernisation du réseau RER, rénovation du matériel roulant, prolongations de lignes, etc.)**
Le problème c'est que le projet gouvernemental risque de drainer tous les financements et d'empêcher ainsi la réalisation des autres projets.
Enfin d'une part ce projet est totalement contradictoire avec le SDRIF et d'autre part certains économistes urbains remettent en cause le modèle même de développement sous-tendu par le texte gouvernemental. Le tracé du Grand Paris qu'il dessine ne cherche pas à intégrer le marché du travail francilien mais uniquement à relier les pôles d'emploi. **Concentrer les forces productives dans quelques pôles économiques spécialisés va à l'encontre des logiques de recomposition à l'œuvre dans les grandes métropoles mondiales.**

Face à ces remarques, les représentants de la majorité – le Maire et sa première adjointe – se sont contentés de dire qu'ils approuvaient le projet gouvernemental, tout en restant membres de Paris Métropole, syndicat mixte regroupant Paris et de nombreuses communes de sa banlieue. **Apparemment la contradiction entre les deux projets ne les gêne pas !**

Notre groupe, quant à lui, continuera à se battre pour une large intercommunalité autour de la ville de Paris et pour mutualiser nos efforts avec nos communes voisines : Fontenay et Saint-Mandé, mais aussi Montreuil et Paris dont le territoire englobe le bois de Vincennes.

Notre Groupe s'associe à la douleur du peuple haïtien, lui adresse un message de sympathie et de courage, et invite les Vincennois à lui manifester leur solidarité.



Emmanuelle Debrenne-Dehay, Brigitte Fliecx, Laurent Kestel, Pierre Meslé
Conseillers municipaux
Pour nous joindre :
elusocialistesvincennes@gmail.com
ou 01 43 98 65 21

Groupe des élu-e-s Verts
de Vincennes

Retour sur le conseil municipal du 16 décembre 2009

Au-delà de l'analyse que vous nous donnions dans la précédente tribune sur la réalisation rapide des phases 2 et 3 des protections phoniques du RER A, le dernier conseil municipal nous a permis de défendre notre point de vue devant la majorité municipale sur plusieurs questions d'actualité :

Quelques satisfactions…
Nous avons obtenu de la municipalité que les allocataires parent isolé (API) et les bénéficiaires de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS) puissent bénéficier, au même titre que les bénéficiaires du RSA ou de l'allocation adulte handicapé (AAH), **de la gratuité des médiathèques.**
Nous avons obtenu d'autre part que **des clauses de « mieux-disant » social soient** intégrées dans **des marchés publics** et par ailleurs que soit mis en place un **recyclage des sapins** dès Noël 2009.

Des incompréhensions et des colères…
Dans le contexte de la concertation organisée par la Commission Nationale du Débat Public sur l'incinérateur d'Ivry, le plus grand d'Europe, et traitant notamment les déchets de Vincennes, nous avons soumis un vœu au conseil municipal. Nous proposions d'interpeller le SYCTOM pour veiller entre autres à l'étude de toutes les solutions alternatives au « tout-incinération » en particulier par la réduction des déchets à la source et le recyclage.
Ce vœu a été refusé, notons donc la position de la droite locale quand on rentre dans le « dur » des sujets environnementaux et sa gêne lorsque des actions concrètes d'envergure lui sont proposées. Autant de vigilance de notre part pour l'Agenda 21 vincennois afin qu'il ne soit pas qu'une coquille vide à l'instar du Grenelle de l'environnement !

Alors que sous le précédent mandat nous n'avons eu de cesse de pousser la ville de Vincennes à développer **une politique de coopération décentralisée digne de ce nom**, et alors que celle-ci se dit enfin prête à la mettre en œuvre, elle accouche d'une souris... Le maire a décidé en effet d'une coopération patrimoniale avec la ville de Gondar, en Éthiopie. **Encore une occasion ratée pour enrichir l'Agenda 21 local en soutenant par exemple des projets dans la gestion des ordures ménagères dont l'Afrique a bien besoin !** Nous avons demandé que comme dans nombre de villes avoisinantes soient mis en place des **conteneurs de vêtements afin d'assurer la collecte et le recyclage.**
La municipalité s'est dite favorable à ce projet mais « compte tenu de la densité de Vincennes », prétend qu'il n'est pas possible de mettre en place de conteneurs aériens dans la ville et que ceux-ci devaient être enfouis. **Drôle de façon de concevoir le développement durable !**

Enfin nous avons proposé un amendement dans le cadre du renouvellement de la convention entre la Ville et l'espace Sorano, qui proposait qu'une réflexion soit lancée sur la mise en place du quotient familial pour certaines prestations proposées par l'espace Sorano et les associations qu'il héberge. **Manifestement c'était trop demander !**

Les élus Verts, comme chaque année, vous informent qu'ils ont versé la moitié de leurs indemnités d'élus à des associations caritatives (notamment Greenpeace, Fondation Abbé Pierre, Ecolosphere.net, Restaurants du Cœur, Agir pour l'environnement, Institut Curie).

Pierre Serne (quartier Ouest)
pserne@mairie-vincennes.fr,
Frédéric Steinberg (quartier Centre)
fsteinberg@mairie-vincennes.fr,
Muriel Hauchemaille (quartier Est)
mhauchemaille@mairie-vincennes.fr
Conseillers municipaux

Groupe Ensemble à gauche
Avec le soutien de progressistes de Vincennes
et du Parti communiste français

"RÉFORME" ou ATTAQUE tous azimuts contre les collectivités territoriales et les élus régionaux ?

Remise en cause de la décentralisation !

Le combat contre la « réforme » territoriale est entré dans sa phase parlementaire. Les députés et sénateurs communistes et républicains de gauche multiplient à cette occasion les interventions dans les différentes commissions et séances parlementaires des deux assemblées ! Ils demandent le retrait des textes gouvernementaux et engagent une bataille d'amendements pour en extraire les mesures les plus néfastes.

L'objectif du Gouvernement imposé par Sarkozy participe d'une entreprise de destruction des missions de la fonction publique.

Cette offensive vise trois des pans du pacte républicain :
— la démocratie locale ;
— le financement pérenne des services publics locaux ;
— le statut garantissant pour les citoyens un service public égalitaire.
Complété par la suppression de la taxe professionnelle et les attaques contre le statut de la fonction publique, ce projet vise à dé-construire la décentralisation.

Il est vrai que les régions, dirigées en très grande majorité par la gauche, sont des contre-pouvoirs sociaux, économiques et politiques au niveau national, insupportables aux yeux du pouvoir !
Et tant pis pour les infrastructures de transport, les équipements sportifs, les médiathèques, les crèches pour les tout-petits, les aides aux associations, aux centres sociaux, la formation...
Ce sont les services publics les plus indispensables qui seront menacés, avec la remise en cause des moyens de compétences que détiennent les collectivités !

Aussi est-il indispensable d'arrêter la machine infernale.
C'est possible ensemble, nous pouvons amener le Gouvernement à retirer sont projet. Rien n'est joué.
Les élections régionales en mars prochain seront l'occasion pour nous, citoyens ou élus, d'exercer la pression maximale pour dénoncer le caractère destructeur de cette « réforme », soutenue et approuvée par M. Lafon.

PIERRE CARDONI
Conseiller municipal

Naissances

BENMOUSSA Noy ; BERENGIER Lou ; BERNARDARA Alice ; BOLI ZOZO Thomas ; BONNARD Lola ; CATTEAU Vincent ; CHANIOUR Ayoub ; CLAPIER Maxime ; COUGNEAU Andrew-Matisse ; DAHECH--DESPRINCE Zian ; DELÉCHAPT Gatien ; DUNCA Stefania ; DUPONCHEL Inès ; DURAND Victoria ; EIDEL--VILAIN Noémie ; ETIENNE Alix ; FONTANA Louise ; GALLAND Adam ; GEMISE-FAREAU Eryn ; GREISSLER Raphaël ; GREISSLER Thomas ; ILLOUZ Menahem ; JONES Gabriel ; KAKON Shalevet ; KHAROUBI Sarah ; LANGE Maxime ; LASAR Ava ; LAZREG Mohamed ; LEE Anaïs ; LELLOUCHE Elsa ; MAL Ousmane ; MARQUES Tristan ; McLEAN Scott ; MONPERRUS Arduino ; MOSTADE--ORTI Lucas ; OKOUMOUNA Charlène ; PINTO--MENDES Lucas ; QUINIOU Martin ; RENARD Ava ; SEIGNEUR Emma ; TAKARIT Sezni ; TAV Kenji ; THIAM Demba ; TOURKINE Mikhail ; VUILLET Eliott ; WILLIAM RIAD Alexandre ; WIZMAN Sacha ; YOGATHASAN Pathmeshvar ; YOUNIS Abderahmen.

Carnet rose

La rédaction a eu la joie d'apprendre la naissance le 14 janvier dernier de Gabrielle Mathieu, fille de Ludovic Mathieu, conseiller municipal délégué au Développement économique et à l'Emploi ainsi qu'aux Technologies de l'information et de la communication. *Vincennes Info* adresse toutes ses félicitations aux heureux parents.

Mariages

M. SOWAH Alexander et Mme de CHAVIGNY Stéphanie ; M. PROSHIN Alexey, à Sotchi (Russie), et Mlle RYZHAKOVA Ekaterina ; M. GOMOLA Myroslav et Mlle MIZERAK Oksana ; M. BERTHELOT Pascal et Mme PAJAMANDY Nathalie ; M. GIHAN Philippe et Mme RACCAH Fabienne, à Paris XIIe (75) ; M. ZAOUI David et Mlle BERREBI Judith.

PUBLICATIONS DE MARIAGES HORS VINCENNES
reçues du 1er décembre 2009 au 1er janvier 2010

M. GNATA Jean-Yves et Mlle BOQUILLON Corinne, résidante à Dijon (21) ; M. AGOPIAN Eric et Mlle SUPPLISSON Maryvonne, à Verrières-le-Buisson (91) ; M. COMTE Nicolas, résidant à Saint-Mandé (94), et Mlle BERTRAND Bettina ; M. EL AOUNI Youcef, et Mlle EL OUARDI Touria, à Maubeuge (59).

Décès

Survenus à Vincennes

M. BASTIEN Maurice, 92 ans ; Mme Vve BERNOLLIN Simonne, 106 ans ; Mme BOULITTE Madeleine, 91 ans ; M. DUBOIS Joseph, 76 ans ; M. DUROUSSEAUD Maurice, 94 ans ; M. GADRAS Claude, 83 ans ; Mme Vve GILLARD Marie, 100 ans ; M. GUINDOLLET Bernard, 71 ans ; Mme LÉON Marcelle, 86 ans ; M. LORIN Jules, 90 ans ; M. OKSENHENDLER Maurice, 86 ans ; M. PARROT Daniel, 49 ans ; M. PICARD Jean-Michel, 56 ans.

Transcrits à Vincennes

Mme Vve BARTHELEMY Andrée, 91 ans ; Mme Vve BERCIER Jacqueline, 89 ans ; M. BOULAY Christian, 61 ans ; Mme Vve BRUYÈRE Denise, 81 ans ; M. DE BONI Emilio, 89 ans ; Mme Vve DESDOUITS Jacqueline, 89 ans ; M. DESSINGES Jacques, 82 ans ; Mme Vve DYCK Rosa, 92 ans ; M. FRESCO Victor, 91 ans ; Mme LE FESSANT Raymonde, 85 ans ; M. LIPSZYC Alain, 68 ans ; M. MAIRE Michel, 78 ans ; M. MARCHÉ Lucien, 76 ans ; M. MARCHEGAY Pierre, 94 ans ; Mme OTSOLIG Marie, 75 ans ; Mme Vve POUVREAU Georgette, 81 ans ; Mme PUECH Colette, 75 ans ; Mme ROLLAND Pierrette, 85 ans ; Mme Vve SÉBILLE Simone, 94 ans ; M. VAN DEN DRIESSCHE Marcel, 70 ans.


© Studio Plaire

À l'honneur récemment

M. et Mme Maurice et Lucette Le Pogam ont été reçus le 16 janvier dernier par le maire et la municipalité à l'occasion de leurs noces d'or : ils s'étaient dit oui il y a un peu plus de cinquante ans, le 11 octobre 1958, en mairie de Vincennes – les parents de M. Le Pogam étaient installés dans notre commune depuis 1937. M. et Mme Le Pogam ont un fils qui leur a donné deux petits-enfants et un arrière-petit-fils ; ils ont vécu à Sucy-en-Brie puis à Nice, et sont Vincennois pour la seconde fois depuis 2001. *Vincennes Info* leur adresse à l'occasion de cet anniversaire toutes ses félicitations !